

DOSSIER EXPLORATOIRE DE RECHERCHE
SCIENCES DE L'ÉDUCATION
Master 1ere ANNEE - FOAD
2012 - 2013

**De l'absentéisme au
décrochage des lycéens :
Mécanismes et solutions**

SOMMAIRE

RESUME	p. 3
INTRODUCTION	p. 4
REMERCIEMENTS	p. 6
PARTIE 1 : ENTENDONS-NOUS SUR LES MOTS	p. 7
1.1 QUI SONT LES LYCÉENS ?	p. 7
1.2 L'OBLIGATION SCOLAIRE	p. 9
1.3 LE DECROCHAGE SCOLAIRE, LA DESCOLARISATION	p. 9
1.4 DE L'ABSENTEISME AU DECROCHAGE	p. 13
PARTIE 2 : SITUATION DU DECROCHAGE	p. 16
2.1 LE DECROCHAGE : PHENOMENE DIFFICILE A EVALUER	p. 16
2.2 ... EN EUROPE	p. 16
2.3 ... EN FRANCE	p. 18
2.4 ... EN PAYS DE LA LOIRE	p. 19
PARTIE 3 : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE ET ANALYSE THEORIQUE DU SUJET : LES MECANISMES DE DECROCHAGE SCOLAIRE	p. 20
3.1. METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	p. 20
3.2 LIMITES DE LA RECHERCHE	p. 21
3.3 ANALYSE THÉORIQUE DU SUJET : LES MÉCANISMES DE DÉCROCHAGE SCOLAIRE	p. 22
3.3.1 La famille	p. 22
3.3. 2 L'effet établissement et l'effet maître	p. 26
3.3.3 Les difficultés d'apprentissage	p. 29
3.3.4 La motivation scolaire et l'estime de soi	p. 31
3.3.5 Les comportements déviants et la délinquance	p. 32
3.3.6 Le groupe de pairs	p. 34
3.3.7 Le travail	p. 37
3.3.8 L'orientation subie	p. 38

PARTIE 4 : CONTRER LE DECROCHAGE SCOLAIRE DES LYCEENS	p. 42
4.1 LUTTER EN AVAL POUR RACCROCHER LES DÉCROCHEURS	p. 42
4.1.1 Les « écoles de la 2ème chance » (E2C)	p. 42
4.1.2 Le « lycée élitare pour tous »	p. 43
4.2 PREVENIR LE DÉCROCHAGE	p. 44
4.2.1 Réfléchir sur les curriculums et les ressources disponibles	p. 44
4.2.2 Une action auprès des familles	p. 46
4.2.3 Le repérage précoce des « décrocheurs ».....	p. 47
4.2.4 Les actions de médiations multipartenariales	p. 47
4.2.5 Une année de « transition »	p. 48
4.2.6 Une solution législative	p. 48
CONCLUSION	p. 49
BIBLIOGRAPHIE	p. 51
SITOGRAFIE	p. 52
ANNEXES	p. 58

RÉSUMÉ

Le terme décrochage scolaire, longtemps nommé abandon scolaire fait son apparition en France dans les années 70. Devenu une priorité dans la sphère éducative, il est considéré comme une réalité sociale à part entière et alimente de nombreux débats.

La situation actuelle du décrochage scolaire, aussi bien en Europe, qu'en France ou en Pays de la Loire, nous poussera à prendre au sérieux cette problématique, à en expliquer les causes mais également à proposer des pistes afin d'y remédier.

Le lycéen, en raison du contexte social, familial, économique et éducatif dans lequel il évolue, se place au « miroir du décrochage scolaire » (D. GLASMAN).

Dans cette étude, une enquête exploratoire couplée à des recherches bibliographiques et sitographiques, nous permettra de déterminer les facteurs principaux mis en jeu dans le processus de déscolarisation des lycéens. Ainsi, nous démontrerons que celui-ci est multifactoriel et dépasse le cadre purement scolaire. La famille, le groupe de pairs, les difficultés d'apprentissage, la relation enseignant/élève, la motivation, l'estime de soi, les comportements déviants, le travail, mais également l'orientation subie sont autant de critères pouvant l'influer. Ce phénomène complexe est donc un processus influencé par un large éventail de facteurs éducatifs, individuels et socio-économiques.

L'entretien réalisé au cours de notre étude après de Mme X, chargée de la coordination de la Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs (PSAD), nous permettra de nous questionner également sur le « traitement » du décrochage scolaire et sur les interventions menées aussi bien en aval, qu'en amont de ce processus.

Ainsi, après avoir fait un état des lieux de quelques dispositifs déjà en place et de leurs objectifs, nous nous interrogerons sur les diverses solutions envisagées ou à considérer pour contrer ce phénomène « à la source ».

Il nous apparaîtra que les actions préventives sont à favoriser chez les lycéens car elles ont plus d'effets que les actions réparatrices effectuées en aval.

Cette dernière partie constituera notre sujet d'étude de Master 2 dans lequel nous insisterons sur la place qu'un professionnel de la formation peut occuper auprès de ces jeunes « décrocheurs » afin de proposer un accompagnement efficace et efficient.

Mots-clefs : Lycéens, adolescents, décrochage scolaire, absentéisme

INTRODUCTION :

Après diverses expériences bénévoles et professionnelles dans le cadre de l'animation, la coordination de projets socio-éducatifs et l'enseignement d'Education Physiques et Sportives auprès de jeunes de « quartiers sensibles », je travaille depuis maintenant quatre ans en tant qu'assistante d'éducation au lycée professionnel Y.

Dans le cadre de cet emploi, je suis confrontée quotidiennement aux difficultés rencontrées par les élèves. Repérer les « décrocheurs », les jeunes en situation de rupture scolaire, les « absentéistes » fait partie intégrante de mon cadre d'emploi.

C'est dans ce contexte que j'ai pu apprécier la part croissante de lycéens décrocheurs.

Accompagner les jeunes dans leur orientation professionnelle, ou leur réorientation a toujours été une de mes priorités et constitue mon objectif professionnel.

Mon expérience avec ce public ainsi que mon objectif professionnel me poussent donc à choisir un sujet d'étude qui me tient à cœur tout en me permettant d'enrichir mes connaissances sur ce phénomène sociétal grandissant : le décrochage scolaire des lycéens.

D'après les chiffres récents dévoilés par le ministère, cette réalité prend en effet des proportions alarmantes.

George Pau-Langevin, ministre déléguée chargée de la réussite éducative met clairement en avant la nécessité d'agir vite contre ce qu'elle nomme un « fléau » : *« Le décrochage scolaire est aujourd'hui en France un fléau grave qu'il faut combattre en urgence. Ce sont en effet près de 140 000 élèves qui sortent tous les ans sans diplôme de notre système éducatif. Cette situation est un gâchis économique pour notre pays et une menace pour notre cohésion sociale et la solidité de notre pacte républicain. Le décrochage scolaire est bien évidemment une source majeure de difficultés d'insertion professionnelle : le taux de chômage des non-diplômés approche les 50 %. La situation de la jeunesse et la question de son avenir est au cœur du mandat du président de la république et du gouvernement de Jean-Marc Ayrault. »*¹

A la suite de ce constat préoccupant, le Président de la République s'est engagé à

¹ Ministère de l'Education Nationale, Décrochage scolaire: A quoi se raccrocher?, <http://www.education.gouv.fr/cid66974/dcrochage-scolaire-a-quoi-se-raccrocher.html>, consulté le 10/03/2013

diminuer de moitié le nombre de décrocheurs et à offrir à tout jeune déscolarisé de 16 à 18 ans une solution de formation ou un service civique.

Cette inquiétude est également visible sur le plan européen. L'un des objectifs phares approuvé par le Conseil européen dans la stratégie « Europe 2020 », est de réduire le taux d'abandon scolaire à moins de 10 %².

Je partage l'idée de D. GLASMAN³, qui situe le lycée au « *miroir du décrochage* ». En effet, pour lui, « *c'est au lycée que se produit du décrochage et de la démobilisation, en raison de l'articulation problématique des études, du diplôme et du marché du travail* ».

C'est donc dans ce cadre que je souhaite questionner cette problématique sociale qui a un impact direct tant sur la vie des jeunes que sur le plan collectif et économique français ou européen.

Je peux ainsi formuler mes questions de départ : Pourquoi les lycéens décrochent-ils ? Quelles solutions sont apportées à ces jeunes ?

J'é mets donc ces hypothèses :

- Le décrochage scolaire est multifactoriel. Il dépend de facteurs sociaux, familiaux, et éducatifs
- En matière de traitement du « décrochage scolaire », les actions préventives, en amont du processus, ont plus d'effets que les actions réparatrices s'effectuant en aval.

Je m'interrogerai donc sur les mécanismes mis en jeu et les solutions proposées aux lycéens « décrocheurs ».

La présentation du présent mémoire est proposée sous la forme suivante : une première partie théorique présentera le cadre pour ancrer le thème dans son champ de référence et s'attachera à la définition des concepts clés retenus pour éclairer la problématique. Dans un second temps, nous ferons un bilan de la situation du décrochage scolaire en Europe, en

2 Ministère de l'Education Nationale, Décrochage scolaire: A quoi se raccrocher?, disponible sur <http://www.education.gouv.fr/cid66974/dcrochage-scolaire-a-quoi-se-raccrocher.html>, consulté le 10/03/2013

3 GLASMAN D., Le décrochage scolaire : une question sociale et institutionnelle (1), VEI Enjeux, numéro 122, Septembre 2000, CNDP, disponible sur <http://www2.cndp.fr/revueVEI/122/01002511.htm> consulté le 15/01.2013

France puis en Pays de la Loire. Ensuite nous dévoilerons les principaux mécanismes mis en jeu dans le décrochage scolaire pour finir par apporter quelques solutions envisageables pour contrer ce phénomène.

L'objectif de ce dossier exploratoire de recherche est de mettre en lumière le phénomène de décrochage très présent dans notre société contemporaine. Il n'est donc qu'une amorce dans un travail plus poussé que nous mènerons en Master 2 sur la place qu'un professionnel de la formation peut occuper auprès de ces jeunes « décrocheurs ».

REMERCIEMENTS

Mes remerciements sont adressés à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à l'élaboration de ce dossier exploratoire de recherche, et plus particulièrement à :

- ma famille pour leurs conseils avisés, leur présence et leur soutien
- mes amis qui m'ont soutenus et motivés
- mes camarades de la promotion Malaguzzi
- mes professeurs pour leurs enseignements
- M. PIRRONE, pour la direction de ce travail

1.1 QUI SONT LES LYCÉENS ?

Les lycéens se situent au carrefour de l'adolescence et de l'âge adulte. Ce sont des adolescents mais surtout des adultes en devenir.

Le terme « adolescence » est d'origine latine (adolescere) et signifie « grandir vers ».

Le début de l'adolescence correspond à l'apparition des premiers signes de la puberté. L'âge de début de la puberté est variable et dépend de plusieurs critères : la génétique, le sexe, la culture, l'environnement et les conditions de vie voire l'alimentation. En France, nous pouvons tout de même situer le début de l'adolescence entre 9/ 10 ans pour les filles et 11/12 ans pour les garçons.

La fin de l'adolescence est aussi mal définie mais une certaine convention surtout psychosociale veut qu'elle corresponde à l'entrée dans la vie active c'est-à-dire à l'indépendance de l'individu. Compte tenu de la prolongation des études et de la difficile insertion sur le marché de l'emploi, la fin de l'adolescence se trouve davantage retardée. Les jeunes se retrouvent assez longuement dépendants, vivent plus longtemps sous le toit des parents. On peut donc rester adolescent à partir de l'âge de 9 ans jusqu'à plus ou moins 25 ans.

L'adolescence est donc une période de transition, de croissance : l'individu n'est pas encore un adulte mais n'est plus un enfant.

Outre cette période de transition, l'adolescent doit faire face dans un même temps à une période de développement et de changement physiologique, morphologique, intellectuel et social.

Pour répondre à notre sujet d'étude, nous nous intéresserons davantage à l'évolution psychologique et sociologique des adolescents plutôt qu'à leurs modifications morphologiques et physiologiques même si celles-ci sont évidemment importantes à ces âges.

Concernant ces deux plans, il s'agit d'une période de tumulte, de remise en question et d'accès à une nouvelle capacité de raisonnement qui va permettre à l'adolescent de concevoir le monde de la même façon que les adultes. Il s'agit donc d'une véritable transformation de l'appareil mental entraînant des modifications sur le plan de la vie affective, sur l'image de soi, et sur l'identité sociale.

Sur le plan maturationnel tout d'abord, ces « jeunes adultes » ont atteint une pensée formelle⁴, c'est à dire qu'ils sont capables d'avoir un raisonnement hypothético-déductif qui permet la conceptualisation. Ils sont capables de déduire des conclusions à partir de pures hypothèses et non seulement d'une observation réelle. C'est un processus de réflexion qui tente de dégager une explication causale d'un phénomène quelconque. Ses capacités réflexives et analytiques sont donc développées. Ainsi le «jeune adulte» pourra avoir une réflexion quant à ses actions et aux conséquences que celles-ci peuvent avoir sur son environnement ou sur sa vie en générale.

La structuration de la personnalité et la recherche d'identité sont également des éléments clefs à prendre en considération pour cette catégorie d'âge. Les jeunes adultes souhaitent être responsables, autonomes, reconnus. Ils affirment leurs choix et les revendiquent.

Les parents, qui étaient les objets d'identification et d'imitation privilégiés auparavant se retrouvent maintenant objets d'oppositions. Le jeune adulte souhaite s'affranchir du « complexe d'Oedipe, » de « l'emprise » de sa famille pour découvrir par lui-même son environnement et se construire ses propres opinions, développer son esprit critique. Cependant, malgré cette volonté d'émancipation, l'adolescent a besoin de confiance, d'écoute et de responsabilité, autant que d'autorité, de limites et de sécurisation. C'est à l'adulte que revient cette tâche difficile de construire un cadre «permission/interdiction » plus ou moins flexible.

C'est en testant et en se confrontant au cadre, que l'adolescent peut lui-même construire sa propre démarche d'adulte, ainsi qu'apprendre à mieux se connaître et gérer son impulsivité, son émotivité et ses facultés nouvelles.

Si l'adolescent rejette très souvent l'adulte, cette quête permanente d'identité et d'accomplissement personnel le pousse à s'affilier à un groupe de pairs. Les relations amicales (et amoureuses) lui permettent d'adopter de nouvelles règles sociales. Ainsi, la place de modèle et d'identification qui était auparavant tenue par les parents se voit substituée par le leader du groupe d'appartenance qui représente un « idéal » à atteindre.

Pour atteindre cet idéal, réaliser « l'exploit », le jeune adulte, très influençable, est ouvert à toutes formes d'expériences. Dans certains cas, il peut commettre des actes délinquants ou déviants pour asseoir sa position au sein du groupe. Il transgresse les règles

4 Les stades Freud Piaget Wallon , disponible sur <http://www.psychologue.fr/ressources-psy/freud-piaget-wallon.pdf>, consulté le 18/02/2013

établies afin de rompre avec l'autorité parentale. P. COSLIN, nous dévoile même : *«le jeune remet en cause la conformité des conduites que lui propose la société, puisqu'il n'a pas participé à l'élaboration et à la définition de ces modes de vie»*⁵. Ces conduites « à risques » sont un rite de passage de l'adolescence à l'âge adulte et permettent au jeune adulte de se construire socialement et psychologiquement. Il pourra ainsi s'engager, répondre de ses actes, acquérir de l'assurance, mais aussi se positionner dans notre hiérarchie sociale.

1.2 L'OBLIGATION SCOLAIRE

En France, l'instruction est obligatoire pour les enfants, âgés de 6 à 16 ans, résidant sur le territoire français, quelle que soit leur nationalité. Cette instruction peut être dispensée soit dans un établissement scolaire, public ou privé, soit directement dans les familles par les parents ou toute personne de leur choix. Elle est assurée néanmoins prioritairement dans les établissements d'enseignement. Le droit de l'enfant à l'instruction est garanti par le contrôle de l'assiduité scolaire dont l'objet est de vérifier que l'enfant, inscrit dans un établissement scolaire, y est effectivement présent.

D'un point de vue juridique, les jeunes de plus de 16 ans ne sont plus soumis à l'obligation scolaire. Ils ne sont donc pas en infraction contrairement aux jeunes de moins de 16 ans. Cette nuance permet de mieux comprendre les implications administratives et judiciaires que cela induit. En effet, un jeune de moins de 16 ans va devoir se soumettre à des obligations scolaires alors que le jeune de plus de 16 ans sera libre de quitter le milieu scolaire à sa convenance. Nous verrons dans les parties suivantes de quelle manière les jeunes de plus de 16 ans sont pris en charge par différents dispositifs auxquels les moins de 16 ans ne peuvent prétendre.

1.3 LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE, LA DÉSCOLARISATION

Auparavant nommé « abandon scolaire », le décrochage scolaire n'est pas un phénomène nouveau et remonte au début de l'histoire des écoles. Il ne fait pourtant son apparition réelle qu'au début des années 70. A cette époque, 200 000 élèves abandonnaient leurs études. Cet abandon était vécu moins difficilement que maintenant car l'école n'était pas perçue comme une nécessité pour l'insertion professionnelle. Les jeunes trouvaient plus

⁵ COSLIN P., Les conduites à risques à l'adolescence, Armand Colin, 2002, p.14

facilement du travail, même si leur niveau scolaire était moindre.

Ce n'est que depuis la fin des années 1980 que ce sujet se trouve au cœur des préoccupations éducatives. Le décrochage scolaire et la déscolarisation qui s'en suit font désormais partie intégrante de notre réalité sociale.

L'expression « décrochage scolaire », à la mode aujourd'hui dans le milieu éducatif français, provient en fait du ministère de l'éducation du Québec.

Des démographes québécois⁶ définissent ainsi les décrocheurs scolaires : « *ce sont des individus qui ont quitté l'école sans avoir obtenu de diplôme de niveau secondaire, soit au secteur des jeunes, soit au secteur des adultes, et sans non plus y être retourné pour en compléter les exigences avant l'âge de 22 ans* ». Cette définition a remplacé celle qui prévalait auparavant, et qui définissait le décrocheur comme « *celui qui met fin, volontairement ou involontairement, temporairement ou définitivement à son programme d'études et qui s'est clairement retiré du système scolaire avant l'obtention de son diplôme* ».

D'abord utilisé pour désigner les lycéens qui quittent petit à petit le système scolaire, avant de s'étendre aux collégiens et aux élèves de l'école élémentaire, le décrochage s'oppose à la démission, qui explicite le départ volontaire de l'élève, et à l'exclusion *acte par lequel une autorité reconnue vous démet de vos fonctions*⁷.

Le décrochage apparaîtrait davantage comme « l'art de l'esquive » : « *il permettrait au jeune, comme aux responsables éducatifs, de se mettre en retrait en évitant d'avoir à prendre une décision difficile où d'avoir à vivre une situation de face à face délicat* »⁸. L'idée d'abandon est donc présente dans ce terme. Décrocher, c'est rompre, éviter de s'accrocher.

Le décrochage est le terme choisi par C. BLAYA pour désigner le *processus de désadhésion au système ou un accrochage manqué qui conduira à plus ou moins long terme à une désaffection, un décrochage*⁹.

6 JANOSZ M., LEBLANC M., BOULERICE B. ; « Consommation de psychotropes et délinquance : de bons prédicteurs de l'abandon scolaire ? », Criminologie, vol. 31, n° 1, 1998, p. 91, disponible sur <http://www.erudit.org/revue/CRIMINO/1998/v31/n1/017413ar.pdf>, consulté le 04/04/2013

7 GUIGUE M., GERDE B. et BLOCH M-C.(sd), Les lycéens décrocheurs, de l'impasse aux chemins de traverse, Chronique Sociale, 1998, p 29

8 GERDE B. et BLOCH M-C., Les lycéens décrocheurs, de l'impasse aux chemins de traverse, Chronique Sociale, 1998

9 BLAYA C., HAYDEN C., 2003, Constructions sociales des absentéismes et décrochages scolaires en France et en Angleterre, LARSEF/Observatoire européen de la violence scolaire, p 6.

L'Académie de Rouen¹⁰ définit le décrochage comme un *terme dynamique qui indique le processus (le fait de décrocher) et son aboutissement, son résultat.*

Le mot renvoie à un changement d'espace, l'élève quitte le champ de la scolarité, l'élève "n'adhère" plus, ne "colle" plus aux exigences de l'école et n'a proprement plus de "prise" sur sa scolarité : le décrochage définit ce lâcher prise, mental et physique.

Le centre académique de ressources pour l'égalité des chances de Bordeaux quant à lui définit le décrochage comme « *la rupture qui interrompt durablement la scolarité d'un élève à la suite d'un processus le conduisant à s'affranchir volontairement de l'obligation d'assiduité.*»¹¹

Pour eux, les sorties sans qualification du système éducatif, qui fournissent le noyau dur du chômage des jeunes, s'effectuent en proportion notable par décrochage ; c'est la raison pour laquelle ce phénomène revêt un enjeu particulièrement important.

M. GUIGUE ainsi que le Centre régional de documentation pédagogique de l'académie de Grenoble définissent ce terme comme « *l'arrêt d'un cursus en cours, c'est-à-dire avant qu'il ne soit terminé, ou bien avant l'obtention du diplôme qui lui correspond* ». D'après M. GUIGUE, le « *décrochage tend à désigner un processus plus ou moins long qui n'est pas nécessairement marqué par une information explicite entérinant la sortie de l'institution* »¹². Le décrochage scolaire serait donc une démobilisation progressive du jeune dans son cursus scolaire, le renoncement aux efforts qu'exigent les apprentissages scolaires.

Les blogs des cahiers pédagogiques¹³, se rapprochent également de cette définition et ajoutent *qu'un décrocheur est un jeune qui quitte prématurément un système de formation initiale sans avoir obtenu de diplôme de niveau V (BEP ou CAP) ou de niveau supérieur. Par extension, il s'agit également d'un jeune qui risque de quitter le système de formation initiale sans avoir obtenu de diplôme de niveau V (BEP ou CAP) ou de niveau supérieur.*

La définition du « décrochage » se rapprocherait donc de celle de « déscolarisation »

10 Académie de Rouen, disponible sur [http://www.ac-rouen.fr/espaces-pedagogiques/accompagnement-des-
eleves/les-definitions-du-decrochage](http://www.ac-rouen.fr/espaces-pedagogiques/accompagnement-des-eleves/les-definitions-du-decrochage)—6907.kjsp?RH=SOUTIEN, consulté le 02/05/2013

11 Centre académique de ressources pour l'égalité des chances de Bordeaux, disponible sur [http://carec.ac-
bordeaux.fr/dcrochage/1%20-%20Déf%20et%20typo%20du%20décrocheur%20.pdf](http://carec.ac-bordeaux.fr/dcrochage/1%20-%20Déf%20et%20typo%20du%20décrocheur%20.pdf) consulté le 21/03/2013

12 GUIGUE M., (sd) GERDE B. et BLOCH M-C., Les lycéens décrocheurs, de l'impasse aux chemins de traverse, Chronique Sociale, 1998

13 Blog des cahiers pédagogiques, Décrocheurs: accrochez-vous, 2012, disponible sur [http://www.cahiers-
pedagogiques.com/blog/lesdechiffreurs/?p=35](http://www.cahiers-pedagogiques.com/blog/lesdechiffreurs/?p=35), consulté le 20/02/2013

même si le premier terme est utilisé plus fréquemment lorsqu'il est question d'élèves ayant dépassé l'âge de la scolarité obligatoire.

De nombreux termes sont utilisés pour caractériser les processus en amont ou en aval de ces «ruptures scolaires». On parle ainsi de «démobilisation scolaire» [R. BAILLON], de « désaffiliation » [R. CASTEL] ou de «non-affiliation» [A. COULON], de «décrochage passif» [J.-Y. ROCHEX], d'«exclus de l'intérieur» [P. BOURDIEU et P. CHAMPAGNE]

N. ROUBAUD et C. SZTENCEL¹⁴ distinguent différents décrochages scolaires :

- Le décrochage pédagogique : l'élève accuse un retard dans l'intégration des matières et des compétences de sorte qu'il n'est plus en mesure de comprendre le cours. Le jeune n'assimile plus les connaissances d'où son décrochage.

- Le décrochage scolaire : l'élève ne vient plus régulièrement en cours ce qui provoque ou peut provoquer la rupture avec l'institution scolaire.

- Le décrochage familial : La famille peine à imposer des règles et laisse le jeune livré à lui même. Celui-ci n'a plus de repère et évolue dans un milieu instable.

- Le décrochage social : le jeune, fondamentalement angoissé, va chercher à se lier avec un groupe de pairs sans se soucier du caractère licite de ses projets. Il peut se retrouver hors la loi en adoptant des comportements déviants, à risques et dangereux. Il peut aisément tomber dans la petite délinquance (souvent les stupéfiants).

D'après ces différentes définitions, nous pouvons constater une hétérogénéité des concepts fondateurs de ce phénomène. Il est communément admis que le décrochage scolaire est un arrêt de la scolarité avant l'obtention d'un diplôme ; cependant, les points de vue divergent quant à l'implication du jeune dans ce processus. En effet, certains auteurs voient le décrochage comme une volonté du jeune en question alors que pour d'autres il serait subi.

La dimension temporelle du décrochage scolaire doit également être prise en considération pour une meilleure compréhension : ce phénomène s'inscrit dans le temps, c'est un processus progressif de rupture scolaire.

Le cahier pédagogique estime que le décrochage scolaire doit être envisagé sous deux

¹⁴ ROUBAUD N. et SZTENCEL C., Accompagner des ados en rupture scolaire, La motivation globale, De Boeck Université, 2012

angles différents : les décrocheurs réels et les décrocheurs potentiels.

P. COSLIN, K. BOURDASE et A. CARTRON¹⁵ distinguent également deux grands types de déscolarisation : la déscolarisation totale et la déscolarisation partielle. Pour eux, la difficulté ou l'incapacité de l'enfant à se maintenir dans l'espace scolaire constituerait l'élément central de la définition.

Notons tout de même que le décrochage scolaire ne doit pas systématiquement avoir de connotation négative. En effet, le jeune « décrocheur » peut faire le choix de quitter l'institution scolaire en raison d'un autre projet (apprentissage, travail, grossesse...). Comme nous le mentionnent M.-C BLOCH et B. GERDE¹⁶, « *le décrochage n'est pas toujours nécessairement du laisser-aller, ni du désespoir* ».

D'après ces différents points de vue nous pouvons facilement avancer l'idée que l'absentéisme paraît être le point d'ancrage du décrochage scolaire et que la déscolarisation serait l'étape ultime du décrochage scolaire.

1.4 DE L'ABSENTÉISME AU DÉCROCHAGE

L'absentéisme peut être défini selon l'article L 131-8 du code de l'éducation : *lorsque l'enfant a manqué la classe sans motif légitime ni excuse valable au moins quatre demi-journées dans le mois*. C'est à partir de ce critère que peut être déclenchée la procédure de signalement à l'inspection académique.

Dans le rapport de l'inspection générale de 1996¹⁷, l'absentéisme est défini comme un comportement caractérisé par des absences relativement fréquentes, qui peuvent être perlées. Cela conduit l'autorité scolaire à considérer qu'il y a infraction à l'obligation d'assiduité face à l'absence de motifs ou de raisons peu crédibles.

D'après le site « education.gouv.fr »¹⁸, 275 000 jeunes sont concernés chaque année par l'absentéisme. La proportion d'élèves absents de façon non justifiée quatre demi-journées ou plus dans le mois, atteint, en moyenne annuelle, 2,1 % de la population scolarisée dans les collèges, 5 % dans les lycées d'enseignement général et technologique et 12,5 % dans les

15 COSLIN P., Ces jeunes qui désertent nos écoles...Déscolarisation et cultures, SIDES IMA, 2006

16 GERDE B. et BLOCH M.-C., Les lycéens décrocheurs, de l'impasse aux chemins de traverse, Chronique Sociale, 1998

17 Centre académique de ressources pour l'égalité des chances de Bordeaux, disponible sur <http://carec.ac-bordeaux.fr/decrochage/1%20-%20Déf%20et%20typo%20du%20décrocheur%20.pdf>, consulté le 21/03/2013

18 Ministère de l'éducation nationale, Année scolaire 2012-2013:dossier de rentrée, disponible sur <http://www.education.gouv.fr/cid61272/annee-scolaire-2012-2013-dossier-de-rentree.html#25>, consulté le 10/04/2013

lycées professionnels. L'absentéisme apparaît donc comme inégalement réparti entre les établissements.

Il faut cependant différencier un absentéisme modéré avec l'absentéisme lourd qui représente 120 000 jeunes et mène très souvent au décrochage scolaire.

En effet, comme le souligne B. TOULEMONDE¹⁹, l'absentéisme peut prendre différents visages. Il recense :

- *l'absentéisme par défaut de motivation* : la prolongation massive des études vers le lycée et l'incertitude des débouchés professionnels sur le marché du travail pousseraient ces élèves vers l'absentéisme car ils ne se retrouveraient pas dans leurs études, d'où une baisse de leur motivation. Pour l'élève, l'absentéisme traduit ici un désengagement et peut être, à ce titre, considéré comme un affaiblissement du sens donné à ses études. B.TOULEMONDE nous signale qu'un nombre de plus en plus important d'élèves absentéistes se trouvent dans ce cas de figure.

- *l'absentéisme de confort* : correspond aux samedis matins, aux veilles ou lendemain de vacances, aux journées de cours trop peu remplies... où l'élève ne voit donc pas l'intérêt d'aller en cours.

- *l'absentéisme de consumérisme scolaire* où l'élève utilise l'enseignement à la carte et les options constituent un nid d'absentéisme.

- *l'absentéisme de respiration* : l'élève a besoin de « souffler » et s'absente de l'école.

- *l'absentéisme par nécessité économique* : l'élève s'absente des cours car il doit associer ses études à son emploi.

- *l'absentéisme contraint* qui résulte d'une décision de l'institution (exclusion provisoire de la classe ou exclusion temporaire ou définitive de l'établissement).

– *le vrai-faux absentéisme* où l'élève est présent dans le lycée mais en dehors de la classe.

Comme nous pouvons le constater, de l'absentéisme au décrochage il n'y a aucune automaticité, tant sont divers les comportements absentéistes. Cependant, ce phénomène apparaît comme un des premiers symptômes du décrochage. Il est, en effet, assez rare que le décrochage intervienne sans qu'un absentéisme croissant n'en soit le signe avant-coureur.

Pierre G. COSLIN et K. BOURDASE²⁰ ont effectué une étude sur les élèves

19 Groupe Etablissements et vie scolaire de l'IGEN (Rapporteur : Toulemonde Bernard), L'Absentéisme des lycéens, Hachette Education, 1998.

20 COSLIN P., Ces jeunes qui désertent nos écoles...Déscolarisation et cultures, SIDES IMA, 2006

absentéistes.

Ils ont tout d'abord sélectionné un panel de jeunes en situation d'échec scolaire, âgés entre 13 et 15 ans (44 garçons et de 23 filles) pour ensuite mettre en lumière une typologie, une description assez précise des absentéistes scolaires.

Ainsi, ils ont pu démontrer que les absentéistes sont souvent :

- des garçons, cadets de leur fratrie.
- des enfants qui ont vécu plusieurs discontinuités, séparations et pertes, mais qui sont moins souvent confrontés à la maladie d'un membre de leur famille.
- des sujets qui, dans leur scolarité, ne s'estiment pas contrôlés par leur famille.
- des élèves qui sont souvent agressifs et se montrent dans l'opposition : ces conduites les amènent quelquefois au Conseil de discipline et au renvoi du collège.
- des enfants ayant parfois fait l'objet d'une procédure judiciaire et/ou d'un suivi socio-éducatif.
- des sujets qui manifestent de sérieuses difficultés de verbalisation et d'attention.
- des sujets anxieux et touchés par des problèmes de sommeil.

Désormais impossible à ignorer, l'absentéisme préoccupe plus que jamais les parents, ainsi que les spécialistes de l'éducation. Il apparaît donc essentiel de lui porter une attention toute particulière pour détecter les risques de décrochage et prévenir le phénomène.

Après avoir défini les concepts clefs relevant de notre thème de recherche, nous afficherons des données chiffrées sur le phénomène de décrochage scolaire en Europe, en France puis en Pays de la Loire. Nous pourrons ainsi relever l'ampleur de ce phénomène pour mieux en déduire l'urgence et l'importance de sa prise en charge.

PARTIE 2 : SITUATION DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE :

2.1 LE DECROCHAGE : PHENOMENE DIFFICILE A EVALUER

Le décrochage est un phénomène difficile à quantifier car pour l'évaluer, les mesures nationales s'appuient sur différents indicateurs. Ceux-ci sont souvent :

- le taux d'absentéisme
- le nombre de jeunes qui n'ont obtenu aucun diplôme à l'issue de leur scolarité
- le nombre de jeunes dits "sortants précoces", âgés de 18 à 24 ans, qui ne poursuivent pas d'études et qui n'ont pas de diplôme
- le nombre de jeunes qui sont sans qualification après avoir interrompu leurs études au collège ou en première année de CAP ou de BEP.

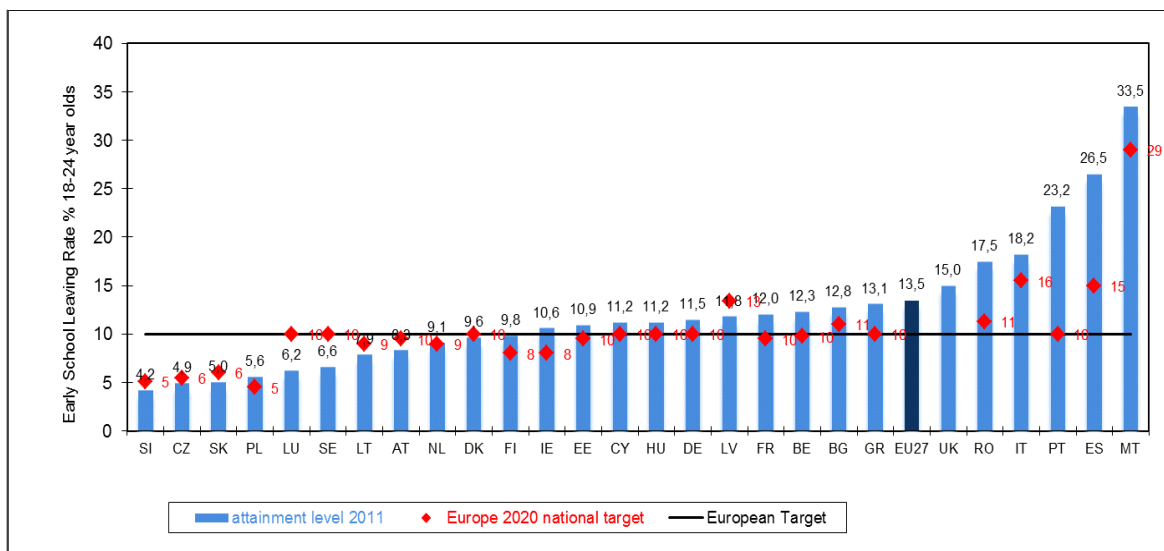
La diversité des indicateurs utilisés nous obligera à être vigilant quant aux données que nous allons analyser dans les parties suivantes. Nous spécifierons donc à partir de quels indicateurs les données ont été recueillies.

2.2 ... EN EUROPE

Pour effectuer cet état des lieux du décrochage scolaire en Europe, nous reprendrons les données recueillies par la Commission Européenne lors de la concertation sur la refondation de l'école de la République²¹.

Pour mieux comprendre les données suivantes, il est important de rappeler que l'indicateur de « décrochage scolaire » est ici le pourcentage de jeunes âgés de 18 à 24 ans qui n'étudient plus et n'ont pas terminé avec succès un enseignement secondaire de second cycle (= lycée). Les étudiants sont ôtés du calcul (comme les stagiaires et les jeunes en formation courte).

21 Ministère de l'Education Nationale, Concertation sur la refondation de l'école de la République, Lutter contre le décrochage scolaire : éléments de comparaison internationale, disponible sur http://www.education.gouv.fr/archives/2012/refondonslecole/wp-content/uploads/2012/09/consulter_la_comparaison_internationale_sur_le_decrochage_scolaire1.pdf, consulté le 14/04/2013



Source : Commission européenne

SI : Slovénie MT : Malte FR : France EU27 : Europe des 27

Constats :

– Une grande disparité des pourcentages de jeunes âgés de 18 à 24 ans « décrocheurs » entre les pays européens : 4,2% de décrocheurs en Slovénie alors qu'à Malte ce pourcentage s'élève à 33,5%.

– Les sorties précoces sont plus fréquentes au sud de l'Europe qu'au nord et à l'est : La plupart des Etats membres du nord et de l'est de l'Union comptent moins de 12 % de sorties précoces. Au contraire, les sorties précoces sont courantes dans les Etats membres du sud, Malte et l'Espagne (plus de 25 %), le Portugal, l'Italie (18 %). La moyenne de l'Union est de 13,5 % et le taux de la France et de la Belgique de 12 %.

Ces disparités sont, en grande partie, anciennes et reflètent l'histoire du développement de l'enseignement secondaire des pays européens. Alors que plus de 75 % des générations des années cinquante avaient réussi un enseignement secondaire de second cycle dans les pays baltes et scandinaves, en République tchèque, Slovaquie, Pologne, Allemagne, Suisse, Bulgarie, Autriche, Slovénie et Hongrie, ce n'était pas le cas pour le pourtour méditerranéen, l'Irlande et la Belgique. Le niveau d'instruction générale et professionnelle y a beaucoup progressé parmi les générations récentes. L'Irlande, la Belgique et la Grèce ont ainsi comblé en grande partie leur retard.

2.3 ... EN FRANCE

Si l'on prend maintenant en considération la moyenne de jeunes de 18 à 24 ans (en %) en situation de décrochage scolaire en France, on remarque, toujours d'après les données recueillies par la Commission Européenne, qu'elle s'élève en 2011 à 12%. Elle est inférieure de 1,5 point (13,5%) à la moyenne de l'Union Européenne (13,5 %), mais supérieure de deux points à l'objectif de 10 % fixé pour 2020. Elle se situe à un niveau proche de celui de l'Allemagne ou de la Belgique. La France fait mieux que l'Espagne, le Portugal, l'Italie ou le Royaume-Uni, mais moins bien que la Finlande, le Danemark, les Pays-Bas ou la Pologne.

Selon les données du ministère de l'Éducation Nationale, environ 60 000 jeunes sortent du système éducatif aux niveaux VI et V bis, mais il y en a également près de 50 000 qui sortent des filières CAP-BEP sans avoir obtenu le diplôme : ceci porte à environ 110 000 le nombre de sortants sans qualification certifiée.

Le recensement des jeunes décrocheurs en France, réalisé entre octobre et novembre 2012 par la prospective et de la performance du ministère de l'éducation nationale (Depp) et le système interministériel d'échange d'informations (Siei)²², nous permet d'établir une classification plus fine du pourcentage de décrocheurs en France :

...par tranche d'âge :

- 16 ans : 24%
- 17 ans : 19%
- 18 ans : 22%
- 19 ans : 19%
- 20 ans : 10%
- 21 ans et plus : 6%

...par genre :

- Garçons : 57%
- Filles : 43%

²² Ministère de l'éducation nationale, Lancement du dispositif "Objectif formation-emploi" pour les jeunes décrocheurs, disponible sur <http://www.education.gouv.fr/cid66441/lancement-dispositif-objectif-formation-emploi-pour-les-jeunes-decrocheurs.html>, consulté le 10/03/2013

... par cycle scolaire d'origine

- Premier cycle : 17,1%
- Second cycle général et technologique : 28,2%
- Second cycle professionnel : 49,0%
- Autre (enseignement spécialisé, classe d'accueil, etc.) : 5,8%

Par l'intermédiaire de cette étude quantitative, nous constatons que le décrochage scolaire en France touche davantage les garçons, les élèves issus de filières professionnels et ceux âgés entre 16 et 19 ans. Cette analyse se situe donc bien dans le cadre de notre recherche, à savoir le décrochage scolaire des lycéens.

2.4 ... EN PAYS DE LA LOIRE

Toujours Selon le rapport du Cerc de 2004, au niveau régional, la Direction de l'Evaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP) estime la réussite scolaire des élèves au niveau académique en calculant des taux de sorties suivant le niveau de formation atteint selon la classification française. Les taux de sorties sans qualification sont particulièrement bas en Midi-Pyrénées, en Bretagne et dans les Pays de la Loire, inférieurs à 5 %.

Dans les Pays de la Loire (données disponibles : 2008), 30 % des 15-19 ans ayant arrêté leurs études sont sans diplôme, contre 38 % en France métropolitaine.

L'Académie de Nantes présente l'un des taux de sortie sans qualification les plus bas de l'ensemble des académies, inférieur d'environ 3 points au niveau national.

Chaque année, c'est tout de même 5 000 jeunes qui quittent le système scolaire en Pays de la Loire.

3.1 METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

J'exerce mon emploi d'assistante d'éducation au sein d'un lycée professionnel. Compte tenu de cet emploi, je côtoie quotidiennement des lycéens en situation de « décrochage scolaire ». Ce contact régulier, couplé aux « discussions » avec ma responsable m'ont amenés à faire quelques constats :

- la relation que ces jeunes « décrocheurs » entretiennent avec leurs parents est souvent compliquée et conflictuelle
- les difficultés en classe (difficultés scolaires, motivation, investissement...) peuvent être des signes annonciateurs de décrochage
- « l'équipe éducative » (Conseiller Principal d'Education, Conseiller d'Orientation Psychologue, Infirmière scolaire, Chef d'établissement, Professeurs...) intervient régulièrement auprès de ces jeunes

Différents éléments entrent en interactions, se lient pour aboutir au décrochage scolaire. Toutefois, des « actions » sont menées pour tenter d'enrayer ce phénomène.

C'est dans le cadre de cette réflexion que j'ai établi mes questions de départ : *Pourquoi les lycéens décrochent-ils ? Quelles solutions sont apportées à ces jeunes ?* »

Afin d'explorer les différentes pistes que peut offrir ce thème de recherche, j'ai tout d'abord commencé par me documenter sur ces questions. J'ai donc ciblé ma recherche bibliographique et sitographique autour de trois axes :

- le décrochage scolaire (définition, état des lieux en Europe, en France et en Pays de la Loire)
- les facteurs expliquant le décrochage scolaire
- les différents acteurs et les actions menées pour le contrer

Ces lectures ont été d'ordres différents : apports théoriques ou exemples pratiques.

Dans, un second temps, afin d'asseoir les différentes données et théories que j'avais déjà pu repérer dans la phase précédente, mais aussi pour me permettre d'explorer de nouvelles pistes de réflexion, le choix d'un entretien semi-directif auprès d'une jeune fille déscolarisée s'est imposé. Qui mieux qu'un lycéen déscolarisé lui-même peut nous parler de ce phénomène ?

Pour finir, j'ai réalisé une analyse sémantique de l'entretien réalisé pour dégager les principaux thèmes abordés par cette jeune fille (voir annexe).

A l'issue de cette phase exploratoire, j'ai donc pu dégager différents mécanismes expliquant le phénomène de décrochage scolaire des lycéens.

Au cours de mon étude, j'ai également fait le choix de rencontrer une professionnelle du domaine, chargée de la coordination de la Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs (PSAD). Dans le cadre de l'entretien semi-directif que j'ai ainsi pu réaliser, je souhaitais visualiser plus nettement la « réalité du terrain ».

L'addition de ces deux entretiens et des ressources bibliographiques et sitographiques auxquelles je me suis référée m'ont permis de détecter plus facilement les facteurs principaux du décrochage scolaire des lycéens.

Mais avant de mettre en avant l'analyse de ces différents facteurs « déclenchants », il me paraît important de signaler les limites de cette recherche.

3.2 LIMITES DE LA RECHERCHE

La première limite que j'ai pu relever vient tout d'abord des recherches bibliographiques et sitographiques que j'ai réalisées. En effet, les ressources avec lesquelles j'ai pu étayer mon analyse sont très nombreuses. Je me suis « noyée » quelque peu dans un flot informationnel et conceptuel.

Je me refusais cependant d'établir un portrait-robot du décrocheur car l'addition de ces différents facteurs ne peut suffire, pour moi, à catégoriser un jeune comme tel. Je souhaitais éviter de rentrer dans une étude fataliste et caricaturale mais la diversité des approches et la multitude de ressources disponibles sur ce sujet m'ont poussées involontairement à le faire.

Au niveau de mon étude, il s'agit d'un entretien exploratoire unique qui peut ne pas être représentatif de l'ensemble des jeunes « décrocheurs ». Relativisons tout de même ce risque

compte tenu des différents « discours » et ressources auxquels j'ai pu avoir accès et qui confirment les facteurs détectés par le biais de cet entretien.

3.3 ANALYSE THÉORIQUE DU SUJET : LES MÉCANISMES DE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

*« Le décrochage scolaire est un phénomène complexe, mettant en jeu une multiplicité de causes et dépassant le cadre purement scolaire. Ainsi, milieu social, facteurs individuels psychologiques, facteurs institutionnels, échec scolaire, rapport à l'école, aux apprentissages et aux tâches scolaires, relation aux enseignants, sociabilité familiale et juvénile, estime de soi, entrent en interaction. »*²³ Au regard des différentes ressources étudiées et de l'entretien exploratoire que nous avons effectué préalablement, nous pouvons cibler, isoler les facteurs principaux du décrochage scolaire.

Il est important de noter que la « liste » qui suit n'a pas été réalisée par ordre « d'importance ». Autrement dit, nous nous refusons d'accorder un crédit plus ou moins grand aux différents facteurs explicatifs relevés. Ces différents éléments ne sont donc pas à considérer comme hiérarchisés.

3.3.1 La famille

La famille qui constitue avant l'école le premier lieu de socialisation, d'éducation et d'inculcation de valeurs et de normes sociales doit être prise en compte dans l'analyse du processus de décrochage scolaire.

Elle permet la transmission à l'enfant de patrimoines financiers, culturels et sociaux qui modèlent son comportement en situation scolaire. Ce capital pourra lui être aussi bien profitable dans sa vie d'élève que nuisible et préjudiciable.

Pour appréhender au mieux ce phénomène, nous nous interrogerons sur la structure même de la famille mais également sur son mode de fonctionnement. Nous porterons ici notre analyse sur la famille nucléaire, c'est à dire la famille réduite à un seul degré de parenté ou d'alliance : parents/ enfants.

²³ Centre de ressources documentaires & Animation régionale des Missions locales et PAIO, *Décrochage des jeunes et insertion professionnelle*, 2009, p. 4, disponible sur http://www.cariforefdl.org/telechargement/ficTelecharge_1/Documentation/DECROCHAGEDESJEUNES.pdf, consulté le 07/05/2013

Sur le plan structurel tout d'abord, les résultats des recherches indiquent que les enfants qui proviennent de familles désunies ou recomposées, où il y a plusieurs enfants, ont plus de risques d'abandonner l'école. Ces élèves sont parfois confrontés, hors de l'école, à des difficultés familiales qu'ils doivent gérer et qui ont une influence sur l'arrêt de leur scolarité. Ainsi, le jeune qui doit s'occuper de sa mère malade, de ses frères et sœurs car son père est décédé, a plus de risques d'abandonner ses études qu'un élève lambda.

Des études²⁴ ont également démontré que le taux de décrochage est deux fois plus élevé chez les jeunes vivant dans une famille à faible revenu. La situation financière de la famille est donc également à prendre en considération dans le processus du décrochage scolaire. Par effet de ricochet, le jeune est directement impacté.

Comme nous l'explique F. MULLER, ce jeune peut se sentir en décalage par rapport à ses camarades de classe, frustré de ne pouvoir « faire comme les autres ». Il est dans l'incapacité financière de se procurer le matériel nécessaire à sa scolarité et se voit exclu des sorties pédagogiques proposées. L'école lui apparaît comme un lieu de reproduction des inégalités sociales et le freine dans son intégration scolaire, voir le pousse à la déscolarisation. Il s'inscrit ainsi dans un « déterminisme », une « résignation » sociale : « je suis pauvre, l'école n'est pas faite pour moi ».

De plus, dans ces familles, le manque alimentaire peut avoir un impact direct sur les difficultés d'apprentissage de l'élève. F. MULLER nous signale à ce sujet que « *les carences alimentaires créent des difficultés de concentration, de la fatigue et un manque d'intérêt ce qui favorise le décrochage scolaire.* »

Le niveau de scolarité assez faible des parents, la vulnérabilité sociale dans laquelle ils se trouvent parfois, et par voie de conséquence le capital culturel limité transmis, ont également des répercussions sur le processus de déscolarisation de leurs enfants.

Ainsi, certaines familles éprouvent un sentiment d'infériorité par rapport au corps enseignant qui les place dans une situation inconfortable où l'idée d'incompétence qui les habite et la peur de « mal éduquer » prend ici toute sa grandeur. Dans de telle circonstance, les parents préfèrent souvent déléguer le « domaine éducatif » aux enseignants ne s'estimant pas capable d'assurer les fonctions de contrôle et d'accompagnement de la scolarité de leur enfant.

²⁴ MULLER F., Autour du décrochage scolaire, Quelques éléments, 2006, disponible sur francois.muller.free.fr/articles/D%C3%A9crochage%20Scolaire.doc, consulté le 4/08/2013

Il paraît donc facile d'imputer aux familles une part de responsabilité dans le processus de décrochage scolaire des jeunes, toutefois, le lien de causalité directe entre fragilité familiale et décrochage scolaire n'est pas systématiquement avéré. Il s'agit de rompre avec les idées réductrices selon lesquelles la « démission parentale » mais également le « handicap socio-culturel » des familles populaires seraient les clés de compréhension du décrochage scolaire. Ces représentations mettent en marge le rapport des parents à l'école, la manière dont ils s'approprient la scolarité de leurs enfants et le sens qu'ils lui attribuent. D. THIN²⁵ nous signale dans ce cadre que « *pour comprendre les relations entre les familles et l'école, il faut prendre en compte le fait que ces relations mettent en jeu des manières d'être avec les enfants, des manières d'envisager les apprentissages, des manières de communiquer ou encore des manières de réguler les comportements enfantins ou juvéniles* ».

Les modes de fonctionnement, les styles éducationnels mais également les outils pédagogiques utilisés varient d'une famille à une autre et conditionnent l'intégration, ou non, du jeune dans le système relationnel et sociétal que constitue l'école.

T. RENAUD, enseignant-chercheur à l'Université de Rouen, ainsi que D. THIN mettent clairement en avant ces notions, c'est pourquoi nous nous appuyons sur leurs travaux de recherches.

M. BAUMRIND²⁶, distingue trois styles éducatifs familiaux dans les années 80 : permissif (contrôle parental faible mais soutien élevé), autoritaire (contrôle parental élevé mais soutien faible) et autorisé (contrôle parental et soutien élevé). A cette même période, LAUTREY²⁷ définit également trois environnements familiaux : souple (qui correspondrait aux exigences scolaires classiques), faiblement structuré et rigide. Comme le souligne T. RENAUD, il y aurait donc trois manières de s'organiser en famille. Ces trois procédés expliqueraient la posture dans laquelle les familles se placent face à l'école et aux apprentissages de leurs enfants. Une famille permissive ou faiblement structurée, favorisant l'autorégulation et l'autonomie de leurs enfants ne s'impliquerait que très peu dans l'encadrement de leur scolarité. Le manque de soutien, d'encouragement mais également de communication dans le rapport parent/enfant pourraient ainsi conduire à un décrochage

25 THIN D., Pour une analyse des relations entre familles populaires et école en termes de confrontation entre logiques socialisatrices, halshs-00475274, version 1, 2010, disponible sur, http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/47/52/74/PDF/D_Thin_Confrontacao_version_francaise.pdf, consulté le 02/08/2013

26 Cf cours de Sociologie de l'éducation dispensé par T. RENAUD, en Master 1 « Sciences de l'éducation »

27 Cf cours de Sociologie de l'éducation dispensé par T. RENAUD, en Master 1 « Sciences de l'éducation »

scolaire du jeune en question.

Comme le souligne M. ESTERLE-HEDIBEL²⁸, la qualité du contrôle parental exercé sur le jeune peut également avoir une influence sur le décrochage scolaire de celui-ci. Les familles vivant dans des situations difficiles (précarité, chômage, maladie, décès...), voient très souvent leur contrôle parental fragilisé. L'équilibre parental étant mis à mal, la crédibilité et le pouvoir que le jeune va accorder à ses parents vont être restreints et affaiblis. Cette chute du contrôle parental, couplée à l'adolescence (période qui nous intéresse particulièrement dans cette étude), va placer le jeune dans une situation de « toute puissance » où cette liberté va pouvoir s'exprimer notamment dans des conduites déviantes et le décrochage scolaire.

Pour le sociologue D. THIN, les familles de milieu populaire élèvent leurs enfants selon « des logiques socialisatrices divergentes » de celles de l'école. Ces deux « cadres » peuvent rentrer en « dissonance sociale et éducative » et provoquer ainsi une rupture entre les pratiques scolaires et les pratiques familiales. En effet, alors que l'école favorise l'autonomie et véhicule des valeurs de moralité et de civilité, la famille aurait elle tendance à surveiller et contrôler directement son enfant. De plus, D. THIN nous démontre aussi que lorsque l'enfant transgresse un interdit, la famille va appliquer une sanction immédiate alors que l'institution scolaire va chercher davantage à « travailler » sur cette transgression pour ensuite appliquer une sanction. Par ces deux exemples, qui ne sont évidemment pas les seuls, nous constatons des divergences de points de vue et d'actions entre ces deux acteurs éducatifs que constituent l'école et la famille. Pour M. ESTERLE-HEDIBEL « *les familles populaires ne vont pas construire un plan intégrant l'école comme moyen central de réalisation d'un projet familial (De Queiroz, 1995, 70), même si elles souhaitent la réussite scolaire de leurs enfants.* ». Ces différentes conceptions éducatives, ces décalages, peuvent expliquer en partie les « difficultés scolaires » de certains enfants, et peser dans certains cas sur les processus de déscolarisation.

Les parents qui sur-investissent le rôle de l'école en lui assignant une mission principale de socialisation, d'ascension sociale et de réussite professionnelle, peuvent être réfractaires à certaines pratiques pédagogiques qu'ils jugent inutiles ou dénuées de sens. Ces familles attendent des résultats et une efficacité immédiate. Comme le souligne D. THIN, « *les activités scolaires ne prennent sens que s'ils peuvent les relier aux objectifs sociaux qu'ils*

28 ESTERLE-HEDIBEL M., Absentéisme, déscolarisation, décrochage scolaire, les apports des recherches récentes, *Déviance et Société*, 2006/1 Vol. 30, p. 41-65., disponible sur <http://www.cairn.info/revue-deviance-et-societe-2006-1-page-41.htm>, consulté le 5/02/2013

assignent à la scolarisation de leurs enfants et toutes les activités qui semblent détourner les enfants des apprentissages dits fondamentaux et ne semblent pas participer à l'amélioration des résultats scolaires, sont plus ou moins suspectes à leurs yeux. ». Ainsi se crée une méfiance envers l'école du fait des attentes parfois excessives que la famille place dans l'institution scolaire. Méfiance que les parents vont transmettre à leurs enfants au risque de provoquer leur décrochage scolaire.

La faible implication parentale dans la scolarité de leurs enfants est souvent mentionnée par le corps professoral comme un des principaux facteurs conduisant au décrochage scolaire. Cependant, même si il nous apparaît clairement que la famille a une influence et un rôle à jouer dans la scolarité de son enfant, nous ne pouvons la considérer comme seule responsable du processus de déscolarisation. En effet, elle peut également représenter une alternative au décrochage scolaire. Le noyau familial, notamment pour les filles, peut signifier une réelle alternative à l'échec ressenti et aux effets stigmatisants de difficultés d'apprentissages. La famille apparaît ici comme un soutien, une aide précieuse. Cela nous amène donc à réfléchir sur le rôle joué par l'établissement et les enseignants dans ce processus.

3.3.2 *L'effet établissement et l'effet maître*

Depuis le début des années 80, nous voyons dans le champs de la sociologie de l'éducation se construire un nouvel objet : «l'effet établissement». Il s'agit ici de considérer les établissements scolaires comme des institutions autonomes ayant leur propre efficacité, indépendamment des caractéristiques de leur public. Ces établissements produiraient des effets variants sur les résultats scolaires des élèves en son sein ainsi que sur leur sélection. Olivier COUSIN²⁹ relève dans son étude menée de 1990 à 1993 auprès de 12 collèges 4 variables pour mesurer cet « effet établissement » :

- le rapport à l'environnement
- la politique de l'équipe de direction
- la nature de la cohésion professionnelle
- les actions et les acteurs

29 COUSIN O., L'effet établissement, construction d'une problématique, Revue française de sociologie, numéro 34-3, 1993, pp. pp. 395-419, disponible sur http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsoc_0035-2969_1993_num_34_3_4262#, consulté le 19/03/2013

Par cette étude, O. COUSIN nous démontre l'influence importante du type d'établissement sur les «bons élèves» quelle que soit leur origine sociale plutôt que sur les autres élèves. Ils seraient en effet plus attentifs à « l'image » que leur établissement véhicule.

Plusieurs études, notamment nord-américaines, nous signalent également que « l'effet établissement » aurait une influence sur le processus de décrochage scolaire : le niveau de réussite aux examens, la taille de l'école, les activités parascolaires, la gestion de l'établissement, le climat social et éducatif, les conditions des redoublements, la gestion d'établissement par les responsables seraient autant de paramètres variés mais justifiant chacun dans leur mesure le décrochage éventuel d'élèves. Il s'agirait donc de « variables indépendantes » qui impacteraient directement l'établissement et, par effet de ricochets, l'élève et son implication ou non dans ses apprentissages. *«L'effet établissement, c'est un résidu... C'est quelque chose qu'on ne peut pas expliquer lorsqu'on a rattaché les résultats à chacune des variables qui ont un effet sur ces résultats. On le trouve par exemple dans le fait que l'inégalité de réussite scolaire des enfants dépend à 75 % de leur origine sociale. Mais les 25 % restants sont déterminés par autre chose, en particulier par la manière dont le service éducatif est produit.»*³⁰

«L'effet classe» et «l'effet maître» sont des formulations qui relèvent du même éclairage analytique que «l'effet établissement» : Si l'on observe « les pratiques », on voit que les éléments qui interviennent dans la relation pédagogique enseignant-enseigné ne se résument pas à l'enseignant face à ses élèves. Il s'agit donc ici d'analyser ce qui se passe dans la classe mais aussi entre les classes. Comme le souligne F. BALUTEAU et T. RENAUD *« Rarement exprimé de façon claire et explicite, le regard porté sur la classe, de l'intérieur comme de l'extérieur, est un acte de positionnement à l'intérieur de l'établissement, lui-même déjà caractérisé. »*³¹

Il est fréquent d'entendre dans les salles des professeurs, « j'ai encore les première STG cette année, ça va être compliqué » ou dans les cours de récréation « tu es en seconde D, il n'y a que des nuls dans cette classe ». Au sein même de l'établissement, l'image des différentes

30 KLUCIK L., LE GARS J. : « Interview de Robert Ballion », Bloc-Notes , Académie de Rennes, n°9, nov. 1993.

31 Rapport de recherche pour la dpd / men, décrochage scolaire : genèse et logique des parcours, novembre 2002, disponible sur http://www.etab.ac-caen.fr/preventiondudecrochage/documents/Bautier_Terrail.pdf, consulté le 24/04/2013

classes qui est véhiculée par les acteurs ne fait que renforcer celle-ci et accentuer dans un même temps les effets d'étiquetages.

L'étiquetage doit ici être compris comme le fait d'apposer un stéréotype, une représentation ou un jugement sur des élèves ou une classe. Comme nous avons pu le remarquer, ce processus d'étiquetage peut exister au niveau d'une équipe enseignante au sujet d'une classe, de plusieurs élèves ou de l'un d'eux en particulier.

Cet étiquetage peut conduire au concept de prophétie autoréalisatrice (self-fulfilling prophecy). Cette notion a été introduite pour la première fois en 1948 par le sociologue Robert K. MERTON. Il en propose la définition suivante : « *La prophétie autoréalisatrice est une définition d'abord fautive d'une situation, mais cette définition erronée suscite un nouveau comportement, qui la rend vraie.* »³². Les élèves « étiquetés », catégorisés comme « déviants » ou « en difficulté scolaire » sont « cernés » par des jugements et présupposés négatifs. Ils finissent donc par adopter des comportements en adéquation avec ces jugements, ils intègrent cet étiquetage négatif porté sur eux, quitte à en accentuer les traits. Le décrochage scolaire et la déscolarisation surviennent généralement à ce moment : l'élève pris dans cet engrenage, avec une estime et une image de lui-même négatives, peut abandonner sa scolarité.

Ce phénomène peut s'expliquer par le comportement, l'attitude, la motivation et les méthodes d'apprentissages des enseignants. « L'effet maître » doit donc clairement être mis en avant. En effet, plusieurs études³³ nous démontrent que les élèves progressent davantage lorsque les professeurs favorisent des apprentissages réalistes et réalisables mais également lorsqu'ils privilégient l'éducation coopérative, participative et sociale où la réussite éducative doit être le maître mot de leur pédagogie.

Les enseignants les plus efficaces sont ceux qui ont des attentes élevées envers leurs élèves (=effet pygmalion). Il a été démontré que les élèves progressent davantage lorsque l'enseignant a confiance en leurs capacités et lorsqu'il est convaincu qu'ils peuvent atteindre un niveau de réussite élevé. L'enseignant adopte une attitude ambitieuse qu'il inculque et

32 STASZAK J-F, Prophéties autorégulatrices et géographie, l'espace géographique, 2000, p 105- 119, disponible sur <http://www.unige.ch/ses/geo/collaborateurs/publications/JFS/ProphetiesAutorealisatrices.pdf>, consulté le 11/07/2013

33 BERUBE A, POULIN F., FORTIN D., La relation famille-école selon la perspective des parents et l'adaptation sociale des enfants présentant des difficultés de comportement, *Revue de psychoéducation*, Volume 36, numéro 1, 2007, p. 1-23, disponible sur http://www.tpsycho.uqam.ca/NUN/d_pages_profs/d_LEDSEA/articles/La%20relation%20famille%20ecole%20selon%20la%20perspective%20des%20parents%20et%20l%20adaptation%20sociale%20des%20enfants%20presentant%20des%20difficultes%20de%20comportement.pdf, consulté le 01/08/2013

transmet progressivement à ses élèves. Ainsi, ceux-ci voient leur image valorisée ce qui les pousse à poursuivre leurs efforts, à réussir et donc à continuer leur scolarité.

A contrario, les enseignants qui, volontairement ou non, «étiquettent» leurs élèves, les stigmatisent («Karim ne sera même pas faire ça, il n'arrive déjà pas à compter») ne peuvent user d'une telle démarche puisqu'ils sont contraints par des représentations, limités par des jugements parfois erronés et fictifs. C'est ainsi que l'enseignement dispensé se voit orienté, adapté en fonction de l'image qu'à l'enseignant des capacités de l'élève et non de ses capacités réelles. Les compétences de l'élève ne sont pas exploitées comme elles devraient l'être et celui-ci voit son image se dégrader. Il peut ainsi faire le choix de quitter le système scolaire n'y trouvant pas sa place.

Comme le souligne DURRU-BELLAT³⁴, les répartitions en classes de niveau, correspondent très souvent à un besoin de confort pour les enseignants, où les bons et les mauvais élèves sont regroupés. Mais ces catégorisations peuvent parfois être difficilement gérables : les élèves ont le sentiment d'être dans des « classes poubelles », où les enseignants, souvent débutants, se trouvent dépassés par les événements.

L'enseignant n'est évidemment pas le seul à être responsable de cet état de fait. Le contexte institutionnel dans lequel il évolue y est pour beaucoup. En effet, il existe une contradiction prégnante entre les intentions affichées par l'institution scolaire et la réalité de l'enseignement dans les établissements. Favoriser l'égalité des chances, scolariser tous les jeunes est une priorité, mais les moyens mis en œuvre pour mettre en actes ces objectifs ne sont pas toujours disponibles ou adaptés. Quoi de plus naturel alors que de mettre en marge les « mauvais » élèves pour ne garder que les élèves conformes aux exigences du système scolaire tel qu'il est organisé aujourd'hui.

3.3.3 Les difficultés d'apprentissage

Les difficultés d'apprentissage prennent parfois naissance à l'école, mais peuvent également être présentes bien avant le début de la scolarisation. Ces lacunes sont très souvent le résultat d'un processus qui commence, dès le plus jeune âge, au sein des familles, et qui se poursuit à l'école puis au lycée. Comme le souligne la Direction de l'adaptation scolaire et des

³⁴ DURRU-BELLAT M., Des résistances des familles (de certaines d'entre elles) à l'école pour tous, Ville École Intégration, 2001, p 61-73

services complémentaires(= DASSC), « *les difficultés d'apprentissage sont généralement liées à des difficultés à utiliser des stratégies cognitives et métacognitives et à bien exploiter certaines compétences transversales. Elles sont le plus souvent couplées avec certains déficits, notamment sur le plan de l'attention et de la mémoire. Elles entraînent fréquemment un manque de motivation et une perte d'estime de soi. Elles découlent parfois de problèmes de comportement, mais peuvent aussi être à l'origine de ceux-ci.* »³⁵. En d'autres termes, les difficultés d'apprentissages peuvent être dues à des phénomènes intellectuels et psychologiques occasionnant parfois (ou étant occasionnés par) des problèmes comportementaux.

Elles désignent une inadéquation scolaire, une détérioration des performances scolaires qui est supposée passagère et « récupérable ». Un travail de réappropriation des connaissances, explicatif et éducatif peut suffire pour « rattraper » ces difficultés d'apprentissages.

Pour S. SANCHEZ, « *ces obstacles peuvent venir soit de l'école elle-même parce que l'acquisition d'un savoir ou de connaissances suppose un certain nombre de qualités (patience, entraînement, répétition..), soit de ce que l'élève met ou non en œuvre pour surmonter ces obstacles* »³⁶.

Les difficultés d'apprentissage sont donc ici à différencier des troubles de l'apprentissage qui relèvent eux du handicap³⁷ et nécessitent un diagnostic psychologique. Ils renvoient à une désorganisation dans le processus d'acquisition des connaissances. Le développement est anormal dans sa structure : l'enfant produit des erreurs différentes par rapport à celles des autres élèves. Les troubles de l'apprentissage sont donc durables et résistants dans le temps et nécessitent un travail de rééducation. On ne guérit que très rarement de troubles de l'apprentissage, on apprend seulement à en gérer les effets handicapants sur la vie au quotidien. Les principaux troubles des apprentissages scolaires sont la dyslexie (trouble spécifique de la lecture), la dyscalculie (trouble spécifique du calcul) et la dysorthographe (trouble spécifique de l'expression écrite).

35 Direction de l'adaptation scolaire et des services complémentaires, Les difficultés d'apprentissage à l'école, Cadre de référence pour guider l'intervention, décroche tes rêves, 2003, disponible sur <http://www.mels.gouv.qc.ca/dgfd/das/soutienetacc/pdf/19-7051.pdf>, consulté le 16/05/2013

36 SANCHEZ S., Un élève en échec scolaire, Difficultés scolaires ? Troubles des apprentissages? Handicap ?, Hachette, 2012

37 Le handicap est défini par l'arrêté du 9 janvier 1989, il est articulé autour des notions de déficience, d'incapacité et de désavantage

Les élèves en difficultés d'apprentissage constituent des groupes très à risque de décrochage scolaire.

Plusieurs études descriptives ont permis de définir les conduites des élèves à risque de décrochage à l'école. Les difficultés d'apprentissage sont rapportées comme les plus puissantes. Pour beaucoup de chercheurs, dont notamment, DORNBUSH, MOUNTS, LAMBORN et STEINBERG, « *les jeunes décrocheurs, comparés aux élèves ordinaires, participent moins aux activités scolaires. Ils portent peu attention en classe, passent moins de temps à faire leurs devoirs que leurs pairs, ont des problèmes d'absentéisme* »³⁸.

L'abandon scolaire apparaît donc comme le résultat d'un cumul de frustration et d'échec scolaire subit par le jeune.

3.3.4 La motivation scolaire et l'estime de soi

Il est fréquent de voir à quel point les décrocheurs ou futurs décrocheurs s'auto-dévalorisent. Le sentiment d'échec, de dévalorisation, de frustrations et de démotivation est très présent lorsqu'ils évoquent leurs expériences scolaires.

La motivation scolaire est définie par R.VIAU et P. DARVEAU, comme « *un phénomène dynamique qui a sa source dans les perceptions qu'un enfant a de lui-même et qui l'amène à choisir de s'engager dans une activité scolaire et de persévérer dans son accomplissement* »³⁹. La perception, l'estime qu'à la personne d'elle-même influence directement sa motivation et son implication dans la tâche. La motivation, l'engagement et la persévérance dans une activité et le sentiment d'efficacité et de fierté sont donc étroitement reliés. Si la personne réussit la tâche, son estime de soi ainsi que sa motivation et son implication augmentent alors que si elle l'échoue, l'estime de soi et la motivation diminuent. C'est dans ce dernier cas que peut apparaître le décrochage scolaire. Ces élèves se découragent facilement avant même d'avoir débuté un travail. Ils manquent de confiance en eux, se fixent difficilement des buts et leur motivation est faible. Ne se sentant pas à la hauteur de la tâche confiée, ou n'étant pas capable de la réaliser, certains peuvent choisir de se retirer, de s'éloigner de cet apprentissage.

38 Fortin L., Picard Y., « Les élèves à risque de décrochage scolaire : facteurs discriminants entre décrocheurs et persévérants », Revue des sciences de l'éducation, vol. 25, n° 2, 1999, p. 359-374.

39 Dossier réalisé par P. Kuleczka CPMS libre de Saint-Gilles, disponible sur http://www.stus.be/_docs/%20pdf/circulaires2008/LA_MOTIVATION.pdf, consulté le 25/06/2013

J. TARDIF⁴⁰ estime que l'élève accepte de s'engager et de participer, il est motivé, dans la mesure où il reconnaît que la tâche présentée a des retombées utiles et fonctionnelles dans sa vie actuelle ou future. Si l'élève perçoit la tâche comme négative, il ne déploiera pas tous les efforts possibles. Comme le souligne S. SANCHEZ, « *si l'adolescent parfois semble démotivé, ce n'est pas toujours ainsi qu'on le croit, parce qu'il n'a pas de but : cela peut être aussi, à l'inverse, que ce but est très présent mais trop lointain, et donc vécu comme inaccessible* »⁴¹.

Pour éviter de se confronter à la réalité et à l'échec, le lycéen va « sauver son honneur » en quittant de son propre chef l'institution qui lui reflète une image négative de son parcours scolaire.

L'absentéisme perlé peut en être le premier symptôme (« je sélectionne les cours qui m'intéressent, les maths, ça sert à rien ») puis un absentéisme lourd (« je voyais pas trop à quoi servait l'école, donc j'y allais quand je voulais... ») pour aboutir à un décrochage scolaire et une déscolarisation.

3.3.5 Les comportements déviants et la délinquance

Dans les débats publics, le lien est très souvent fait entre décrochage scolaire et délinquance juvénile. Montée de l'insécurité, augmentation et rajeunissement de la délinquance juvénile, développement des « violences » sont autant de présupposés qu'on explique dans le langage courant par la déscolarisation précoce des jeunes. Le « danger social » que représente la déscolarisation aux yeux des individus et des institutions explique en grande partie ces idées reçues, ces constructions sociales. Les « décrocheurs » constitueraient donc une « catégorie à risque ».

L'école étant le premier lieu de socialisation, extérieur à la famille, plusieurs auteurs établissent un lien très net entre celle-ci et les constructions identitaires déviantes. L'école est pour eux un possible déclencheur de déviance du fait du décalage constaté par les élèves de milieu populaire entre le discours et les possibilités réelles qui leur sont offertes. Certains élèves, par des difficultés scolaires, des échecs successifs, des désillusions quant aux buts

40 MARCOTTE S., Compte rendu: Tardif, J. (1992). Pour un enseignement stratégique: l'apport de la psychologie cognitive. Montréal: Éditions Logiques, Revue des sciences de l'éducation, vol. 19, n° 2, 1993, p. 421-422. Disponible sur <http://www.erudit.org/revue/rse/1993/v19/n2/031636ar.pdf>, consulté le 29/06/2013

41 SANCHEZ S., Un élève en échec scolaire, Difficultés scolaires ? Troubles des apprentissages? Handicap ?, Hachette, 2012

qu'ils s'étaient fixés, adoptent des pratiques déviantes les éloignant largement des normes scolaires.

Mais qu'est ce que la « déviance » ?

S. NOGUES⁴² nous définit la « déviance » comme « *un comportement qui, au regard des règles sociales, a du mal à être admis et la remise en cause de valeurs va produire des changements. (...) La déviance qualifie toutes sortes de conduites qui ne sont pas attendues de la part d'un groupe. Ces conduites entraînent soit la réprobation, soit la sanction.* ».

Pour N. CHAURAND et M. BRAUER⁴³ « *le terme de déviance désigne simplement un comportement, une attitude, une opinion, différents de ceux adoptés par la majorité. Plus précisément, la déviance est définie comme un écart (objectif ou subjectif) par rapport aux règles, réelles ou revendiquées, d'un groupe ou d'une société.* »

D'après ces deux définitions, nous remarquons qu'un comportement déviant doit être considéré d'un point de vue culturel, sociétal et temporel. En effet, ce qui permet de qualifier un comportement comme déviant ou non dépend de l'époque, du lieu et de la culture dans lesquels on s'inscrit : le même comportement peut être considéré comme déviant dans une culture ou une époque donnée, et non dans une autre.

De plus, le conformisme dans lequel l'individu doit s'inscrire pour s'intégrer dans notre société est, dans cette notion de déviance, très présent. Toute originalité ou non conformité par rapport à ces règles établies par la majorité est considérée comme un comportement déviant et soumis à une sanction ou à une éviction du groupe d'appartenance.

S. ROCHE estime qu'il y a un lien étroit entre la « frustration » ressentie par le jeune à l'école et les actes déviantes. L'école, vu dans un premier temps par les élèves comme un moyen d'ascension sociale, ne serait finalement qu'un lieu de reproduction sociale : « *tout le monde ne peut prétendre occuper les bonnes places* »⁴⁴. De ce constat naît une frustration, un sentiment d'échec et de fatalité. Ces jeunes se désinvestissent de l'école car elle ne correspond pas à « l'idéal » qu'ils se sont imaginés et produisent en retour à cette « injustice » des actes délinquants.

42 NOGUES S., La déviance : à la recherche d'une identité entre changement social et contrôle social, <http://sebastien.nogues.free.fr/biblio-virtuelle/DEUG/socio/Deviance.pdf> consulté le 07/07/2013

43 CHAURAND N., BRAUER M., La déviance, Revue électronique de Psychologie Sociale, 2008, N°3, pp. 9-23, disponible sur <http://www.psychologiesociale.eu/files/rep3.chaurand-brauer.pdf> consulté le 12/01/2013

44 ROCHÉ S., La délinquance des jeunes, les 13-19 ans racontent leurs délits, Seuil, 2001, p 149

Effectivement, l'échec scolaire apparaît comme un élément pouvant expliquer la délinquance juvénile. L. WALGRAVE souligne que les « délinquants » *ont de moins bons résultats, ils s'engagent moins dans les tâches scolaires, ils posent plus de problèmes disciplinaires, ils font plus l'école buissonnière*⁴⁵. Il établit ainsi un portrait-robot du « délinquant » où l'échec scolaire et l'absentéisme seraient les éléments majeurs de sa description mais également les signes avant-coureurs d'une délinquance « en devenir ».

Cependant, ces propos et théories sont à relativiser. Il est vrai que les jeunes qui commettent des actes délinquants ont souvent une scolarité chaotique parsemée d'absence et d'échec mais une corrélation systématique entre délinquance/ échec scolaire et absentéisme nous paraît hasardeuse. Tous les jeunes en situation d'échec scolaire ou désinvestis de l'école ne sont pas pour autant délinquants.

Les faits de délinquances constatés dans les établissements scolaires ne sont pas obligatoirement mis en lien avec l'arrêt de la scolarité. Comme le souligne LAGRANGE et BIDART⁴⁶, des élèves peuvent être présents et commettre des actes délinquants à l'extérieur de l'établissement, alors que d'autres, absents régulièrement, n'en commettront pas.

Certains auteurs, étudiant les facteurs d'apparition des conduites déviantes, affirment même que le décrochage scolaire des jeunes leur permettrait de réduire le stress et la frustration vécus à l'école. Les élèves ayant arrêté leurs études et trouvé un emploi réduisent de moitié leurs activités délinquantes contrairement à ceux qui n'en ont pas trouvées. Les actes délinquants seraient dans ce cas de figure fortement corrélés au marché du travail.

Il s'agit donc de prendre en compte ces différents éléments dans l'analyse de la délinquance tout en les considérant comme des hypothèses explicatives du phénomène, des facteurs potentiellement déclenchants, combinés à d'autres paramètres.

3.3.6 *Le groupe de pairs*

Parallèlement à la distance que l'adolescent peut prendre face à sa famille, nous pouvons remarquer qu'il accorde une grande importance à son groupe de pairs.

45 WALGRAVE L., *Délinquance systématisée des jeunes et vulnérabilité sociétale*, Médecine et Hygiène, p 33 - 51, 1992

46 LAGRANGE H., BIDART C., *Absentéisme, conduites délictueuses et délinquance juvénile à Mantes-la-Ville et aux Mureaux*, convention GIP Droit Justice, p. 29-31, 2000

Ce groupe est considéré par l'adolescent comme un lieu d'apprentissage des habiletés sociales. Il lui permet de véhiculer et d'intégrer des valeurs, des normes de conduites. Il attribue des statuts sociaux mais est également un lieu de partage.

Par des règles partagées, des ressemblances, le groupe de pairs va permettre à l'adolescent de s'exprimer, de se valoriser et d'exister aux yeux des autres. Son image et son estime de soi s'en trouvent améliorées. Le groupe lui permet d'avoir « du poids », de se sentir fort et indépendant alors que seul, il pourrait très vite se sentir isolé. Le groupe d'appartenance a donc une valeur sécurisante pour le jeune. Il s'y rattache, s'identifie, y trouve sa place et un rôle social à jouer.

Il aide les adolescents à dépasser leurs difficultés naturelles, à appréhender le monde des adultes.

Le contexte sociétal dans lequel nous vivons actuellement ne fait que renforcer le besoin d'appartenance à un groupe pour les adolescents. L'accès à l'emploi et aux études supérieures difficile, couplé à une volonté de s'affranchir de l'autorité parentale, le place dans une « insécurité psychique ». L'angoisse portée par notre société, pousse l'adolescent à rechercher l'assurance et le soutien de ses pairs soumis aux mêmes craintes que lui.

Cependant, une dualité entre conformisme au groupe et recherche d'identité personnelle est présente pendant la phase d'adolescence. Même si le regard de son groupe d'appartenance sur ses conduites, ses opinions est important, le jeune doit faire face à un choix pour affirmer son identité : faire comme ses amis ou bien se créer un espace qui permette l'affirmation de soi, la précision de son individualité et de sa responsabilité personnelle.

Le groupe peut donc avoir des effets pervers sur la construction identitaire de l'adolescent et le pousser à adopter des comportements « déviants », ou non adéquats aux exigences de notre société. Suivant les comportements, les modes de fonctionnement, et les rôles joués par les membres du groupe, celui-ci peut donc apparaître comme un puissant facteur de socialisation positive tout comme un vecteur de marginalisation.

En effet, si le groupe favorise l'ouverture, la participation active, l'échange, la coopération et le dialogue, il est une étape essentielle vers un devenir d'adulte dans une dimension positive et de participation sociale démocratique.

A contrario, si le groupe enferme ses membres, bascule dans des postures et des comportements passifs ou provocateurs, si les rapports entre les membres sont soumis à des rapports de domination et de soumission, si le dialogue est absent, le groupe alors freine toute

évolution positive de ses membres et les enferme dans un positionnement strictement asocial. C'est souvent dans ce cas de figure que la « bande délinquante » et le décrochage scolaire surviennent.

Ainsi que le soulignent de nombreux auteurs, les réseaux de sociabilité dans lesquels vit le jeune en voie de déscolarisation semblent prépondérants. A. HEBERT, psychologue, dans son étude sur le décrochage et l'affiliation à un groupe de pairs, nous signale que « *l'influence des affiliations entre pairs sur le développement inadapté peut s'expliquer par un modèle suggérant que les jeunes agressifs qui débutent l'école avec des habiletés sociales inadéquates sont rejetés par les pairs ayant des habiletés prosociales, s'entourent d'autres jeunes agressifs et forment ainsi, au début de l'adolescence, un groupe de pairs déviants. Ces groupes renforcent des problèmes de comportement et conduisent au décrochage.* »⁴⁷

Selon M. ESTERLE-HEDIBEL⁴⁸, les pairs et le regroupement des outsiders permettent de contrer le sentiment de dévalorisation provoqué par l'école, tout en contribuant à activer le processus de déscolarisation.

M. ESTERLE-HEDIBEL estime même que la bande ainsi organisée permet de contrebalancer les effets stigmatisants des classements scolaires et le vide causé par la déscolarisation. Au cours d'une recherche menée à Roubaix, M. ESTERLE-HEDIBEL a constaté que les jeunes ayant commencé des activités délinquantes avant l'arrêt de leur scolarité les ont continuées par la suite, au sein d'un groupe de pairs. D'autres, qui n'avaient eu aucune activité délinquante, se sont retrouvés très isolés à la suite de l'arrêt de leur scolarité.

Ces différents auteurs sont donc d'accord sur le fait que les outsiders, les élèves « déviants » se regroupent très souvent au sein d'un même groupe d'appartenance compte tenu de leurs aspirations, leurs comportements communs. Les normes scolaires établies entrent en contradiction avec leur culture juvénile « déviante » d'où un décrochage scolaire et une déscolarisation. Ces comportements déviants permettent tout de même au jeune déscolarisé de se retrouver au sein d'un groupe, de ne pas être seul, isolé face à sa souffrance.

Les lycéens décrocheurs peuvent « *se rapprocher d'un groupe de pairs, groupe qui fournit suffisamment de repères et d'occasions d'affirmation identitaire pour que l'exit hors du lycée ne signifie pas l'exil, pour que la non-appartenance au lycée ne soit pas la*

47 HEBERT A., La relation entre le décrochage scolaire, le groupe d'appartenance et les quelques caractéristiques individuelles de jeunes adolescents (es), disponible sur <http://aqps.qc.ca/uploads/documents/bulletins/16/16-2-09.htm>, consulté le 20/07/2013

48 ESTERLE-HEDIBEL M., La bande, le risque et l'accident, L'Harmattan, 1997

déshérence »⁴⁹.

3.3.7 Le travail

D'après l'entretien que nous avons pu réaliser auprès de Mme X, chargée de la coordination de la Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs de l'Estuaire (PSAD), nous avons relevé que le travail était également un des facteurs susceptible d'expliquer le décrochage scolaire des lycéens.

En effet, alors que pour certains, le travail est un moyen de rester scolarisé, d'autres le voit davantage comme un moyen d'accès à notre société de consommation. Le lycéen voit ici une opportunité de gagner de l'argent pour pouvoir subvenir à ses besoins mais également pour s'assurer une reconnaissance sociale. (« En bossant à Mac Do, j'ai pu m'acheter mon Iphone »). Travailler, gagner de l'argent permet donc au jeune d'accéder à des « ressources » des biens, qu'il ne pourrait pas avoir sans l'aide financière de ses parents tout en lui permettant de faire comme les autres, sortir, partir en vacances, s'acheter des vêtements...

Ce travail permet également aux jeunes, en manque de légitimité au lycée, de trouver une forme de reconnaissance au sein de l'entreprise dans laquelle il travaille. Les responsabilités qu'on lui confie couplées à la rémunération de son travail poussent parfois le jeune à quitter le système scolaire.

Prenons l'exemple d'une élève qui était scolarisée dans l'établissement dans lequel je travaille : Mélanie, 19 ans en Terminale Bac Pro « accueil relation clientèle usagers » : Elle était très souvent absente de l'établissement et n'avait que très peu de « camarades ». Mélanie travaillait en tant que serveuse à Mac Donald depuis environ un an, 10H/semaine. Elle a démissionné de l'établissement un mois avant le passage de son baccalauréat car Mac Donald lui proposait une quotité horaire plus importante et lui promettait un contrat à durée indéterminé dans les 6 mois.

Le travail peut donc apparaître comme une alternative à l'école. Le jeune en situation d'échec scolaire, voit dans le travail un moyen de productivité et d'accès à une relative indépendance financière qu'il n'aurait pu prétendre en restant scolarisé. Il peut ainsi se projeter directement dans une vie d'adulte, loin des situations traumatisantes et stigmatisantes que l'école a pu lui faire subir.

49 GERDE B. et BLOCH M-C., Les lycéens décrocheurs, de l'impasse aux chemins de traverse, Chronique Sociale, 1998

Certains jeunes peuvent également choisir de travailler car ils estiment « ne pas être fait pour l'école ». Ils s'inscrivent ainsi dans une « spirale fataliste » où l'emploi reste leur seul espoir pour pouvoir accéder à un rang social. Dans ce cas de figure, le choix du métier passe au second plan, le tout étant de travailler et de gagner suffisamment d'argent.

Il apparaît donc que le travail peut être perçu par les jeunes comme une « éviction » à l'école ou comme un choix délibéré, une préférence.

3.3.8 L'orientation subie

Le jeune de 3ème qui doit choisir une orientation pour l'année suivante, se trouve confronté à de nombreuses possibilités : seconde générale (S, ES, L), technologique, professionnelle, ou encore CAP, BEP ou apprentissage. Il doit faire des choix décisifs qui conditionneront son avenir professionnel.

A cet âge, en pleine période d'adolescence (et tout ce que cette période peut induire : voir 1.1), le fait de « choisir » est déjà une notion difficile pour lui. Entre quête de liberté et prise de risque, le jeune doit se positionner. Il souhaite faire son propre choix de vie et l'assumer. Pour ce faire, à 15 ans en moyenne, il doit prendre du recul, analyser ses attentes, se projeter dans l'avenir mais également prendre en compte ses capacités scolaires, son niveau général. Pour beaucoup de jeunes, il est donc compréhensible que ces opérations soient difficiles.

De plus, dans les faits, les « conseils » donnés aux jeunes vont dans « tous les sens », et à l'initiative de tout un chacun, participant sans le vouloir à complexifier l'orientation. En effet, la famille, les professeurs, les amis mais également les médias participent à l'orienter, l'influencer parfois vers une filière plutôt qu'une autre.

Dans un contexte sociétal instable, où la crainte du chômage et de la précarité est très présente, la peur de se « tromper » et de faire le mauvais choix peut également l'habiter. En effet, les attentes sociales, tant au niveau du jeune lui-même que de sa famille, sont devenues très fortes sur cette question d'orientation scolaire et les débouchés professionnels qui en découlent.

Ainsi, l'accompagnement du jeune dans son orientation scolaire prend ici toute son importance. Il s'agit, pour l'équipe éducative qui l'accompagne, de l'orienter, le conseiller, le guider dans son orientation.

Cependant, l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV), lors de sa cinquième journée de refus de l'échec scolaire en septembre 2012, a dévoilé une étude⁵⁰(AFEV/Trajectoires-Reflex) sur les jeunes qui quittent prématurément l'école et pointe notamment les problèmes d'orientation. Par cette recherche, elle démontre que la période la plus propice aux situations de décrochage se situe entre 15 et 17 ans, en classe de troisième ou de seconde. Parmi les 186 jeunes « décrocheurs » interrogés, 41% affirment n'avoir été soutenus « par personne » lorsqu'ils ont cessé d'être assidus à l'école, 71% affirment avoir été « mal conseillés » dans leur choix d'orientation à la fin de la 3ème et 92% d'entre eux citent « le manque d'intérêt et de motivation » comme raison de la rupture. Pour ceux qui affirment avoir reçu un soutien, celui-ci a été apporté principalement par la famille (49%), les amis (31%) et beaucoup moins par l'institution scolaire (10 %).

Alors même que le projet d'éducation à l'orientation mis en place dans les années 90, avec ses palliers progressifs et son aide à l'orientation (CIO, COP, SCUIO,...) est censé amener les jeunes à choisir en connaissance de cause une filière dès la 3ème, cette étude nous en révèle des failles. En effet, les jeunes, « noyés » dans une multitude de choix qui s'offrent à eux à la sortie de 3ème se trouvent souvent démunis.

Ainsi, ils peuvent se retrouvent engagés dans une filière par défaut, ils subissent leur orientation par immaturité à l'époque du choix ou par manque de conseils ce qui conduit très souvent à une baisse de motivation et un décrochage scolaire.

Pour eux, s'absenter, décrocher, c'est aussi faire payer à leurs parents et à l'institution scolaire ce sentiment d'injustice face à une orientation « subie » : ils n'ont pas envie « d'être là ! »

Mais comment expliquer ce phénomène ?

S. KITABGI⁵¹ nous parle d'orientation « à deux vitesses ». Il y aurait des inégalités face à l'orientation des jeunes. Celles-ci sont notamment visibles à la fin de la 3ème quand il s'agit d'orienter vers les filières professionnelles les élèves en difficultés scolaires. Ils se retrouvent ainsi « orientés par défaut » ou « malgré eux » avec un sentiment plus ou moins fort d'injustice et surtout de démotivation.

50 AFEV, Bilan : 5ème journée de refus de l'échec scolaire : le décrochage, disponible sur http://www.afev.fr/communication/JRES/2012/Afev_JRES2012_Bilan_VF.pdf, 2012, consulté le 06/08/2013

51 S. KITABGI, Choix d'orientation : Jeux de hasard, stratégies ou processus bien préparé ?, BIOP, 2008, disponible sur <http://www.biop.cci-paris-idf.fr/upload/pdf/etude-orientation-scolaire-BIOP-2008.pdf>, consulté le 07/08/2013

S. KITABGI fait référence à une étude du CEREQ⁵² réalisée à partir de données recueillies en 2006 en Basse-Normandie. Celle-ci est particulièrement intéressante car elle montre que seulement 63% des lycéens sortant d'un lycée professionnel déclarent avoir été orientés selon leurs souhaits alors que ce taux monte à 80% chez les lycéens sortant d'un lycée général et technologique. Notamment, « 22% de ceux qui sont entrés en Lycée professionnel après la 3ème l'ont fait par défaut d'avoir été acceptés en 2nde générale et technologique et 21% d'entre eux n'ont pas pu s'inscrire dans la spécialité de leur choix ».

Le fonctionnement du système éducatif français repose donc implicitement sur une classification, une sélection des élèves, pour réguler les flux obtenus. Sélection qui est clairement visible pour les jeunes les plus en difficultés scolaires très souvent « placés » dans la voie professionnelle et ce indépendamment même de la section. Cette logique de classification par l'échec a pour effet de ternir l'image de nombreuses voies professionnelles considérées par beaucoup de jeunes comme des « classes poubelles » et ainsi de les pousser vers le décrochage scolaire.

Anna (Cf entretien semi-directif en Annexes) s'est trouvée dans ce cas de figure. Après avoir « subi » son orientation (« moi je voulais pas faire « vente », je leur avais dit mais ils ont pas voulu m'écouter...même mes parents ils ont voulu que j'aille dans ce bahut... »), elle décroche progressivement par manque de motivation et d'intérêt pour la filière (« je voulais pas travailler, ça m'intéressait pas...je voyais pas l'intérêt... »).

Anna n'est pas la seule dans ce cas de figure car S. KITABGI nous signale que « de manière générale, plus d'un élève sur deux en lycée professionnel déclare avoir été contraint (quel que soit le type de contrainte) dans son orientation ».

De plus, cette « orientation à deux vitesses » est nettement marquée par l'origine sociale du jeune en question. Suivant son milieu d'appartenance, celui-ci va plus ou moins être orienté, contraint à s'inscrire dans une filière plutôt qu'une autre. Ainsi « les orientations contraintes sont proches de ou supérieures à 50% parmi les enfants d'ouvriers non qualifiés, d'employés de services et d'inactifs alors qu'elles n'atteignent que 28% parmi les enfants de professeurs et 29% parmi ceux de cadres »⁵².

Le système d'orientation scolaire actuel contraste donc avec les ambitions et les attentes

52 S. KITABGI, Choix d'orientation : Jeux de hasard, stratégies ou processus bien préparé ?, BIOP, 2008, disponible sur <http://www.biop.cci-paris-idf.fr/upload/pdf/etude-orientation-scolaire-BIOP-2008.pdf>, consulté le 07/08/2013

des futurs lycéens. Alors que leur volonté est de choisir « librement » la filière qui correspond le plus à leur objectif professionnel, l'orientation sélective et subie dont ils font l'objet, ne fait que renforcer le sentiment d'injustice qu'ils ressentent envers le système scolaire et les institutions en générales.

Dans ce cadre, deux possibilités s'offrent à eux : « s'accrocher » tant bien que mal dans cette filière, faute de mieux, ou « se décrocher » de celle-ci, se déscolariser.

A ces différentes composantes du décrochage scolaire, peuvent s'en rajouter une multitude d'autres. En effet, d'après nos lectures exploratoires, nous avons également relevé que la situation du jeune immigré, ou encore le lieu d'habitation, a une influence sur le décrochage scolaire. Mme X met également en avant, lors de l'entretien que nous avons pu réaliser, que la grossesse des jeunes filles, notamment de lycée professionnel, pouvait également expliquer ce phénomène.

Le décrochage scolaire des lycéens apparaît effectivement comme un processus, relevant de mécanismes complexes et de facteurs déclenchants variés et propres à chaque « décrocheur ».

Un portrait-robot, un stéréotype de « décrocheur » ne peuvent donc pas ressortir de cette étude, tant les critères pour le définir sont de natures différentes.

L'action curative ou préventive du décrochage scolaire doit ainsi prendre en compte ces différents paramètres pour proposer un accompagnement en adéquation avec les divers parcours sociaux, familiaux, économiques des jeunes « décrocheurs ».

PARTIE 4 : CONTRER LE DECROCHAGE SCOLAIRE DES LYCEENS

Que doit-on faire face au décrochage scolaire ? Si l'on considère le décrochage comme une rupture dans le processus de scolarisation, le traitement de celui-ci pose un problème éthique et temporel de taille.

Faut-il traiter le problème avant qu'il ne se dévoile, au risque de stigmatiser inutilement un élève, ou doit-on agir après, au risque d'intervenir trop tard ? Le décrochage scolaire doit-il être abordé, en amont, de façon préventive ou en aval, avec une fonction réparatrice, curative ?

4.1 LUTTER EN AVAL POUR RACCROCHER LES DÉCROCHEURS

De nombreux organismes sociaux mais également l'éducation nationale œuvrent pour raccrocher les décrocheurs.

Les discours et les propositions concrètes de ces différentes structures évoquent très souvent une issue vers la formation professionnelle. Enseignements pratiques, stages, contrats en alternance, apprentissage, sont très souvent les orientations privilégiées. Il s'agit d'orienter le jeune « décrocheur » au plus vite dans la vie active. C'est ici que nous retrouvons par exemple les « écoles de la 2ème chance ».

4.1.1 Les « écoles de la 2ème chance » (E2C) :

Adoptées par la Commission européenne en 1995, ces associations loi 1901, accueillent principalement des jeunes de 18 à 25 ans sortis du système scolaire depuis plus d'un an, sans diplôme et sans qualification. Les E2C visent principalement la qualification et l'insertion rapide de ces jeunes dans le monde professionnel.

Dans ces écoles, le programme proposé est personnalisé et propre à construire ou consolider un projet professionnel en adéquation avec les capacités et les objectifs de chacun. Le concept de l'École de la deuxième chance repose donc sur le principe de l'alternance en entreprise et sur l'individualisation des apprentissages dans le cadre d'une remise à niveau des savoirs de base (mathématiques, français, informatique) afin que le jeune obtienne une formation qualifiante de niveau IV.

La formation au sein de cet établissement dure en moyenne 7 mois mais elle peut varier de 6 à 24 mois. La scolarité du jeune en question peut être interrompue à tout moment dès l'instant que le stagiaire accède à un emploi ou à une formation qualifiante. Des rentrées sont donc organisées tout au long de l'année.

La scolarité est rémunérée au titre de la formation professionnelle. Les candidatures, qui reposent avant tout sur le volontariat, sont proposées par les Missions Locales, Pôle Emploi, les structures d'insertion.

A la suite de cette formation, le taux d'accès à un emploi (CDI ou CDD), à un contrat d'apprentissage ou à une formation qualifiante plafonne autour de 60 %.

Cependant, comme le souligne D. GLASMAN⁵³, il se peut que cette solution soit pertinente et efficace pour certains adolescents alors que pour d'autres, cette voie professionnelle ne soit que la reproduction de difficultés déjà existantes dans leur cursus antérieur.

D'autres structures, procèdent donc à l'inverse, et proposent un retour en formation générale, comme le « micro-lycée » ou le « lycée élitare pour tous » par exemple. Ces structures sont installées au sein du service public d'éducation et proposent aux jeunes décrocheurs de se réconcilier avec le système scolaire et d'accéder aux baccalauréat scientifique, littéraire et économique.

4.1.2 Le « lycée élitare pour tous » :

Le lycée élitare pour tous (Clept) est un établissement public pour des jeunes âgés de 15 à 23 ans qui ont décroché du système scolaire depuis plus de six mois et souhaitent reprendre une scolarité (fin de collège ou lycée général). Le Clept permet donc de réintégrer les jeunes « décrocheurs » dans un processus d'apprentissage et de les réconcilier avec une trajectoire scolaire d'enseignement général pouvant les conduire jusqu'au baccalauréat.

Tous ces éléments ne sont que des exemples des différentes structures déjà en place. Il

⁵³ GERDE B. et BLOCH M-C., Les lycéens décrocheurs, de l'impasse aux chemins de traverse, Chronique Sociale, 1998

en existe bien d'autres qui œuvrent avec la même volonté, soit de réintégrer le jeune dans le système scolaire (MLDS : Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire, ex-MGI) , soit de l'orienter au plus vite dans la vie active (Mission Locale principalement). Cependant, comme nous avons pu le démontrer dans la partie précédente, les « décrocheurs » ne sont pas tous les mêmes. Les élèves peuvent « décrocher » du système scolaire pour des raisons multiples et variées.

Avant de proposer une solution à ces jeunes, il s'agit donc d'analyser les origines et conséquences du décrochage ainsi que les différents parcours des décrocheurs. Une fois cette étape franchie, une solution de « raccrochage » en adéquation avec les aspirations ou les capacités de l'élève peut être proposée. Ainsi le choix entre rescolarisation ou orientation vers le milieu professionnel pourra être fait de façon pertinente.

Le travail de coordination auprès des différents acteurs sociaux, auquel Mme X s'attache, rentre parfaitement dans ce cas de figure.

4.2 PREVENIR LE DÉCROCHAGE

Il ne s'agit pas de dire que le décrochage soit de la faute du lycée⁵⁴ mais de trouver des solutions pour y remédier avant que la rupture scolaire ne s'opère.

Nous allons donc dans cette partie proposer quelques solutions permettant de contrer ce phénomène. Cette étude se nourrit de réflexions personnelles associées à des analyses théoriques et pratiques de différents auteurs.

4.2.1 Réfléchir sur les curriculums et les ressources disponibles :

S'interroger sur les curriculums, sur les savoirs transmis au lycée nous paraît être une priorité. En effet, l'école démocratique doit favoriser l'intégration de tous et non d'une élite. Pour ce faire, l'environnement scolaire doit permettre d'offrir un cadre structurant et rassurant pour les élèves qui leur permettront de se retrouver, de se sentir bien et par voie de conséquence d'y rester. Dans ce cadre, il nous paraît essentiel de promouvoir le sentiment d'appartenance ainsi qu'une relation d'apprentissage professeur/lycéen fondée sur la confiance

54 GERDE B. et BLOCH M-C.(dir), Les lycéens décrocheurs, de l'impasse aux chemins de traverse, Chronique Sociale, 1998

et le respect mutuels. Les attentes en termes éducatifs doivent donc se situer au même niveau quels que soient les élèves.

Revoir les programmes de l'enseignement secondaire tant sur le plan des contenus que sur le plan pédagogique permettrait de garantir leurs adéquations avec les besoins des lycéens.

L'équipe éducative qui a « en charge » le lycéen a effectivement un rôle à jouer dans le processus de décrochage scolaire de ce jeune. En s'investissant et en assumant pleinement la responsabilité de l'échec ou de la réussite de l'élève, le sentiment de dévalorisation et d'échec ressenti par le lycéen s'en trouve amoindri. Ainsi, le lycéen se sentira en confiance et s'investira davantage dans ses apprentissages.

Donner du sens aux apprentissages réalisés par l'élève, le rendre acteur, est pour nous une priorité. L'intégration des savoirs doit donc passer par une contextualisation des différents concepts appréhendés afin que l'élève puisse les réutiliser par la suite. Pour ce faire, la mise en situation, la mise en action des élèves nous paraît être essentielle et doit être davantage exploitée. Connecter l'enseignement au monde du travail, par l'intermédiaire d'expériences professionnelles permettrait aux jeunes de mieux percevoir l'utilité et la pertinence de ce qu'ils apprennent à l'école. Ils verraient également leur employabilité s'améliorer.

Des moyens matériels et financiers doivent donc être mis à disposition des enseignants pour leur permettre d'assurer un suivi efficace des jeunes « à risque » de décrochage et d'individualiser les contenus d'apprentissage. Il s'agirait donc d'offrir un taux d'encadrement élevé pour les élèves tout en réduisant l'effectif des classes, d'envisager de dispenser des cours supplémentaires, de développer le tutorat, l'aide personnalisée et le soutien scolaire.

La formation elle-même des professionnels de l'éducation peut également être remise en question. Leur proposer une formation professionnelle initiale ou continue leur permettrait de se former aux nouvelles méthodes d'enseignement et d'apprentissage et ainsi de pouvoir réagir efficacement face aux difficultés rencontrées par ces jeunes.

Dans ce cadre, la vigilance et la surveillance de l'absentéisme des lycéens doivent également être des facteurs à prendre en considération. Plus « l'alerte » est déclenchée tôt, plus la prise en charge pourra être mise en place et réduire dans un même temps le risque de décrochage.

4.2.2 Une action auprès des familles :

Comme nous avons pu le constater dans la partie précédente, la famille constitue, avant l'école, le premier lieu de socialisation, d'éducation et d'inculcation de valeurs et de normes sociales. Elle permet la transmission à l'enfant de patrimoines financiers, culturels et sociaux qui modèlent son comportement en situation scolaire.

L'action conjointe, la concertation de la famille avec le système scolaire doivent donc être à favoriser. En effet, chacun à son niveau peut intervenir sur la scolarité, ou la non-scolarité du jeune. L'objectif serait de rétablir ou d'améliorer la communication entre l'école et les familles pour favoriser les apprentissages et la réussite scolaire des jeunes et pouvoir pallier également aux difficultés rencontrées.

Cette médiation école/ parents doit permettre aux familles de mieux comprendre le système éducatif actuel et ainsi de véhiculer des valeurs communes auprès des jeunes. L'information et les explications sur son fonctionnement doivent donc être placées au premier plan.

Comme le souligne à juste titre J.L AUDUC⁵⁵ « *une mauvaise communication et une collaboration déplorable entre enseignants et parents peuvent avoir des conséquences redoutables pour les enfants* ». En effet, les messages contradictoires, qui viennent aussi bien des parents que des enseignants, du fait d'une collaboration ou d'une information déficiente, placent le jeune dans une situation d'incompréhension face aux exigences attendues.

De plus, la méfiance que certains parents ont envers l'école, et qu'ils transmettent parfois à leurs enfants, est souvent due aux représentations qu'ils se font de celle-ci. L'explication des programmes scolaires, des disciplines, des attentes et des différents temps d'orientations permettraient de réduire cette crainte par une meilleure compréhension générale du fonctionnement du système éducatif.

Certains parents s'inquiètent de ne pas être à la hauteur et de ne pas pouvoir aider scolairement leur enfant. Dans ce cadre également, la médiation parent/ équipe éducative est essentielle. Les parents soumettent leurs peurs et leurs difficultés aux enseignants, qui, grâce à leurs expériences et leurs connaissances, peuvent les « aiguiller », les « aider » à les

55 AUDUC J-L., Dix conseils pour bien gérer les relations parents-enseignants, disponible sur <http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2012/11/08112012Article634879558935759373.aspx>, consulté le 09/08/2013

surmonter. L'inverse est également possible, le professeur peut faire appel à la famille de l'élève lorsqu'il rencontre des difficultés avec ce dernier afin de mieux l'accompagner.

Le contact régulier entre ces deux entités permet donc un meilleur suivi de la scolarité de l'élève.

4.2.3 Le repérage précoce des « décrocheurs » :

P-Y. BERNARD⁵⁶ démontre que plus l'aide accordée au jeune intervient tôt, plus le risque de décrochage diminue.

Pour illustrer son propos, il met en avant l'étude réalisée par R W. RUMBERGER au Etats-Unis sur le programme « High Scope Perry Preschool ». Il s'agissait ici de proposer un encadrement pré-scolaire renforcé à des enfants issus de milieux défavorisés âgés de 4 à 6 ans et de mesurer 21 ans après, le nombre de décrocheurs. R W. RUMBERGER dévoile que dans ce cadre, le risque de décrochage serait divisé d'un tiers.

Cependant ces propos sont à relativiser. Nous avons effectivement constaté dans notre étude que les jeunes issus de milieux défavorisés étaient susceptibles d'arrêter leur cursus scolaire, mais nous avons également démontré que le décrochage scolaire était multifactoriel. Il ne peut donc se réduire au milieu d'appartenance des jeunes en question.

Une telle catégorisation nous semble trop « simpliste » et erronée. Elle ne fait que renforcer le stéréotype déjà assez ancré dans notre société selon lequel le jeune déscolarisé est un jeune de milieu défavorisé.

Une « détection » trop précoce des « décrocheurs potentiels » ne pourrait-elle pas conduire à une stigmatisation inutile de ces jeunes ?

4.2.4 Les actions de médiations multipartenariales :

Les actions de médiations au sein du système éducatif sont primordiales. Elles permettent une meilleure compréhension, tant au niveau des familles que des élèves, des attentes du système scolaire. Elles « pacifient » également les relations sociales au sein de l'institution tout en favorisant le dialogue entre ses différents acteurs.

La « Cellule de veille » mise en place dans les établissements scolaires pour contrer le

56 BERNARD P-Y, Le décrochage scolaire, Que sais-je ?, PUF, 2011

phénomène de décrochage scolaire doit être davantage axée dans une démarche pluridisciplinaire mais également multipartenariale. En effet, la coopération entre les différentes instances d'orientations (Mission Locale, Centre de Formation des Apprentis, le service éducatif politique jeunesse de la ville, la Protection Judiciaire de la Jeunesse...) permettrait de coupler des informations mais également de proposer des solutions en adéquation avec les situations vécues par ces jeunes. Ouvrir plus largement les portes du lycée nous paraît donc important.

4.2.5 Une année de « transition » :

Un élève de 3ème doit faire un choix d'orientation pour l'année suivante alors qu'un éventail important de possibilités s'offre à lui. Ainsi, par immaturité à l'époque de ce choix, il peut se retrouver engagé dans une filière par défaut et subir son orientation.

P-Y. BERNARD⁵⁷ estime qu'une « année sabbatique » pourrait permettre au jeune de se positionner, de réfléchir à son orientation. Cette année-là ne doit pas être considérée comme « perdue » mais plutôt comme une année nécessaire à la prise en compte de ses envies, de ses aspirations. Ainsi il pourra choisir la filière qu'il souhaite suivre en connaissance de cause et s'investir pleinement dans ses apprentissages.

Alors que l'idée de « formation tout au long de la vie » est en plein essor actuellement, le jeune ne peut-il pas également faire le choix délibéré d'arrêter provisoirement sa scolarité ? Il pourrait ainsi réfléchir à son orientation et à ses objectifs professionnels plutôt que de s'engager par défaut dans une voie qui ne correspond pas à ses attentes ?

4.2.6 Une solution législative :

P-Y BERNARD, avance l'idée selon laquelle l'obligation scolaire qui est actuellement fixée à 16 ans pourrait être repoussée à 18 ans. Cet allongement du cursus scolaire obligatoire permettrait de garder plus longtemps le jeune au sein du système scolaire, sous peine de poursuite pénale. Ce système est d'ailleurs déjà mis en place en Belgique ou en Angleterre.

57 BERNARD P-Y, Le décrochage scolaire, Que sais-je ?, PUF, 2011

CONCLUSION

Le décrochage scolaire, avec ses contours flous quant à sa définition, est un phénomène relativement récent en France. Longtemps nommé abandon scolaire, il fait désormais partie intégrante de notre société actuelle.

Il nous apparaît comme un processus complexe où s'imbriquent différents facteurs d'ordres familiaux, sociaux et individuels et est devenu une réalité préoccupante des lycées professionnels, généraux, et technologiques.

Ainsi, les difficultés d'apprentissage, la famille, la relation professeur/élève, la motivation, l'estime de soi, les comportements déviants, le groupe de pairs, le travail et l'orientation subie nous sont apparus comme des facteurs révélateurs de ce phénomène.

L'articulation problématique des études, du diplôme et du marché du travail place directement le lycéen au « *miroir du décrochage scolaire* »⁵⁸. Effectivement, le rôle du diplôme étant essentiel dans l'accès à l'emploi, la lutte contre le décrochage scolaire est devenue une priorité nationale. L'objectif de réduire par deux le nombre de décrocheurs est-il en adéquation avec les moyens humains et matériels mis à disposition ? Le gouvernement actuel s'y emploie en créant de nouveaux dispositifs tels que les réseaux « Formation Qualification Emploi » (FOQUALE). A la rentrée scolaire 2013, en appui de ces réseaux, des référents « décrochage scolaire » devraient être nommés dans les lycées à fort taux d'absentéisme et de décrochage.

De nombreuses structures permettent également de « raccrocher les décrocheurs » mais ainsi que le souligne P.Y BERNARD⁵⁹, « *l'organisation d'ensemble du système éducatif, dans une direction plus intégratrice et moins compétitive, semble être une des meilleures voies pour faire reculer les sorties précoces du système éducatif.* ». Le questionnement général sur le lycée, son fonctionnement et ses finalités, doit donc être au cœur de toutes les préoccupations.

Lorsque Mme X nous informe que sur une liste de 980 jeunes communiquée par le système interministériel d'échange d'information (SIEI), en finalité, 15 sont réellement décrocheurs, nous nous interrogeons sur le bien fondé de cette étude.

58 GERDE B. et BLOCH M-C.(dir), Les lycéens décrocheurs, de l'impasse aux chemins de traverse, Chronique Sociale, 1998

59 BERNARD P-Y, Le décrochage scolaire, Que sais-je ?, PUF, 2011

Toutefois, après une analyse plus fine de cet entretien, nous remarquons qu'avec une telle quantité de jeunes, le suivi proposé est d'une efficacité et d'une durée limitées. De plus, « Certains ne souhaitent pas être accompagnés... », « Certains ne donnent pas suite... ». Nous pouvons nous interroger sur le devenir de ces jeunes. Comment intervenir auprès d'eux ? Le suivi proposé est-il en adéquation avec leurs attentes ? Autant de questions que nous analyserons dans le cadre de notre Mémoire de Master 2.

BIBLIOGRAPHIE

- BERNARD P-Y, Le décrochage scolaire, Que sais-je ?, PUF, 2011
- BLAYA C., HAYDEN C., 2003, Constructions sociales des absentéismes et décrochages scolaires en France et en Angleterre, LARSEF/Observatoire européen de la violence scolaire, p 6.
- BOUMARD P., L'école, les jeunes, la déviance, PUF, 1999
- COSLIN P., Ces jeunes qui désertent nos écoles...Déscolarisation et cultures, SIDES IMA, 2006
- COSLIN P., Les conduites à risques à l'adolescence, Armand Colin, 2002, p.14
- DURU-BELLAT M., Des résistances des familles (de certaines d'entre elles) à l'école pour tous, Ville École Intégration, 2001, p 61-73
- ESTERLE-HEDIBEL M., La bande, le risque et l'accident, L'Harmattan, 1997
- FORTIN L., PICARD Y., « Les élèves à risque de décrochage scolaire : facteurs discriminants entre décrocheurs et persévérants », Revue des sciences de l'éducation, vol. 25, n° 2, 1999, p. 359-374.
- GERDE B. et BLOCH M-C.(dir), Les lycéens décrocheurs, de l'impasse aux chemins de traverse, Chronique Sociale, 1998
- Groupe Etablissements et vie scolaire de l'IGEN (Rapporteur : Toulemonde Bernard), L'Absentéisme des lycéens, Hachette Education, 1998.
- KLUCIK L., LE GARS J. : « Interview de Robert Ballion », Bloc-Notes , Académie de Rennes, n°9, nov. 1993.
- LAGRANGE H., BIDART C., Absentéisme, conduites délictueuses et délinquance juvénile à Mantes-la-Ville et aux Mureaux, convention GIP Droit Justice, 2000
- MONTREUIL J-M, HUGUET P., Réussir ou échouer à l'école : une question de contexte ?, vies sociales, PUG, 2002
- ROCHÉ S., La délinquance des jeunes, les 13-19 ans racontent leurs délits, Seuil, 2001, p 149

- ROUBAUD N. et SZTENCEL C., Accompagner des ados en rupture scolaire, La motivation globale, De Boeck Université, 2012
- SANCHEZ S., Un élève en échec scolaire, Difficultés scolaires ? Troubles des apprentissages?Handicap ?, Hachette, 2012
- SANSON-STERN C., Echec scolaire : Des solutions pour se réconcilier avec l'école, Fabert, 2011
- WALGRAVE L., Délinquance systématisée des jeunes et vulnérabilité sociétale, Médecine et Hygiène, 1992, p 33 – 51

SITOGRAPHIE

ARTICLES SUR INTERNET :

- AUDUC J-L., Dix conseils pour bien gérer les relations parents-enseignants, disponible sur <http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2012/11/08112012Article634879558935759373.aspx>, consulté le 09/08/2013
- BERUBE A, POULIN F., FORTIN D., La relation famille-école selon la perspective des parents et l'adaptation sociale des enfants présentant des difficultés de comportement, *Revue de psychoéducation*, Volume 36, numéro 1, 2007, p. 1-23, disponible sur http://www.tpsycho.uqam.ca/NUN/d_pages_profs/d_LEDSEA/articles/La%20relation%20famille%20ecole%20selon%20la%20perspective%20des%20parents%20et%20l%20adaptation%20sociale%20des%20enfants%20presentant%20des%20difficultes%20de%20comportement.pdf, consulté le 01/08/2013
- CHAURAND N. , BRAUER M., La déviance, *Revue électronique de Psychologie Sociale*, 2008, N°3, pp. 9-23, disponible sur <http://www.psychologiesociale.eu/files/reps3.chaurand-brauer.pdf> consulté le 12/01/2013
- CICCHELLI V., Les jeunes adultes comme objet théorique, Dossier jeunes adultes, recherches et prévisions n° 65 , 2001, disponible sur http://www.cirp.uqam.ca/documents%20pdf/collectifs/21_Mesmin_G.pdf, consulté le 15/02/2013

- COUSIN O., L'effet établissement. Construction d'une problématique , Revue française de sociologie, numéro 34-3, p 395 – 419, disponible sur http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsoc_0035-2969_1993_num_34_3_4262#, consulté le 13/03/2013
- EPSTEIN M., Quand l'école n'est plus obligatoire, le décrochage scolaire au présent, Congrès international AREF, 2007, disponible sur http://www.congresintaref.org/actes_pdf/AREF2007_Muriel_EPSTEIN_287.pdf , consulté le 16/07/2013
- ESTERLE-HEDIBEL M., Absentéisme, déscolarisation, décrochage scolaire, les apports des recherches récentes, *Déviance et Société*, 2006/1 Vol. 30, p. 41-65., disponible sur <http://www.cairn.info/revue-deviance-et-societe-2006-1-page-41.htm>, consulté le 5/02/2013
- FIELD S., KUCZERA M. et PONT B., Politiques d'éducation et de formation, En finir avec l'échec scolaire, Dix mesures pour une éducation équitable, OCDE, 2007, disponible sur http://www.afpssu.com/ressources/echec_scolaire.pdf consulté le 22/01/2013
- FORTIN L., PICARD Y., « Les élèves à risque de décrochage scolaire : facteurs discriminants entre décrocheurs et persévérants », Revue des sciences de l'éducation, vol. 25, n° 2, 1999, p. 359-374., disponible sur <http://www.erudit.org/revue/rse/1999/v25/n2/032005ar.pdf>, consulté le 6/07/2013
- GEAY B., MEUNIER A., Enjeux et usages de la « déscolarisation », Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs, n°2, 2003, pp. 7/19, disponible sur <http://www.revues.msh-paris.fr/vernumpub/Intro2.PDF>, consulté le 01/08/2013
- GLASMAN D., Le décrochage scolaire : une question sociale et institutionnelle (1), VEI enjeux, n°122, Septembre 2000, disponible sur <http://www2.cndp.fr/revueVEI/122/01002511.htm>, consulté le 15/01/2013
- HEBERT A., La relation entre le décrochage scolaire, le groupe d'appartenance et les quelques caractéristiques individuelles de jeunes adolescents (es), disponible sur <http://agps.qc.ca/uploads/documents/bulletins/16/16-2-09.htm>, consulté le 20/07/2013
- JANOSZ M., L'abandon scolaire chez les adolescents : perspective nord-américaine, VEI Enjeux, n° 122, septembre 2000, disponible sur

<http://www2.cndp.fr/revueVEI/122/10512711.pdf>, consulté le 22/07/2013

- JANOSZ M., LEBLANC M., BOULERICE B. ; « Consommation de psychotropes et délinquance : de bons prédicteurs de l'abandon scolaire ? », *Criminologie*, vol. 31, n° 1, 1998, p. 91, disponible sur <http://www.erudit.org/revue/CRIMINO/1998/v31/n1/017413ar.pdf>, consulté le 04/04/2013
- KITABGI S., Choix d'orientation : Jeux de hasard, stratégies ou processus bien préparé ?, BIOP, 2008, disponible sur <http://www.biop.cci-paris-idf.fr/upload/pdf/etude-orientation-scolaire-BIOP-2008.pdf>, consulté le 07/08/2013
- MARCOTTE S., Compte rendu : Tardif, J. (1992). Pour un enseignement stratégique : l'apport de la psychologie cognitive. Montréal : Éditions Logiques, *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 19, n° 2, 1993, p. 421-422. Disponible sur <http://www.erudit.org/revue/rse/1993/v19/n2/031636ar.pdf>, consulté le 29/06/2013
- MAURIN E., La nouvelle question scolaire, Les bénéfices de la démocratisation, 2007, disponible sur <http://www2.ac-lyon.fr/cio01/amberieu/IMG/pdf/Lanouvellequestionscolaire.pdf>, consulté le 08/08/2013
- MULLER F., Autour du décrochage scolaire, Quelques éléments, 2006, disponible sur francois.muller.free.fr/articles/D%C3%A9crochage%20Scolaire.doc, consulté le 4/08/2013
- NOGUES S., La déviance : à la recherche d'une identité entre changement social et contrôle social, disponible sur, <http://sebastien.nogues.free.fr/biblio-virtuelle/DEUG/socio/Deviance.pdf>, consulté le 07/07/2013
- STASZAK J-F, Prophéties autorégulatrices et géographie, l'espace géographique, 2000, p 105 - 119, disponible sur <http://www.unige.ch/ses/geo/collaborateurs/publicationsJFS/ProphetiesAutorealisatrices.pdf>, consulté le 11/07/2013
- THIN D., Pour une analyse des relations entre familles populaires et école en termes de confrontation entre logiques socialisatrices, halshs-00475274, version 1, 2010, disponible sur, http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/47/52/74/PDF/D_Thin_Confrontacao_version_francaise.pdf, consulté le 02/08/2013

PÉRIODIQUES SUR INTERNET :

- Carif-Oref des Pays de la Loire, Décrochage des jeunes et insertion professionnelle, Panorama national et éclairage régional, décembre 2011, disponible sur http://www.cariforef-pdl.org/telechargement/ficTelecharge_1/Documentation/décrochage.pdf, consulté le 18/04/2013
- Diversité-ville-école-intégration, Le décrochage scolaire, des processus au parcours, hors série numéro 14, septembre 2012, disponible sur http://www2.cndp.fr/revueVEI/hs14/diversite_hs14/index.html#/272/zoomed, consulté le 22/07/2013

RAPPORTS ET SITES INTERNET :

- Les stades Freud Piaget Wallon, disponible sur <http://www.psychologue.fr/ressources-psy/freud-piaget-wallon.pdf>, consulté le 18/02/2013
- Ministère de l'éducation nationale, Prévention du décrochage scolaire, disponible sur <http://eduscol.education.fr/pid23269/prevention-décrochage-scolaire.html>, consulté le 10/03/2013
- Ministère de l'éducation nationale, Décrochage scolaire: à quoi se raccrocher ?, disponible sur <http://www.education.gouv.fr/cid66974/décrochage-scolaire-a-quoi-se-raccrocher.html>, consulté le 10/03/2013
- Ministère de l'éducation nationale, Lancement du dispositif "Objectif formation-emploi" pour les jeunes décrocheurs, disponible sur <http://www.education.gouv.fr/cid66441/lancement-dispositif-objectif-formation-emploi-pour-les-jeunes-décrocheurs.html>, consulté le 10/03/2013
- Centre académique de ressources pour l'égalité des chances de Bordeaux, Définition et typologie du « décrocheur », disponible sur <http://carec.ac-bordeaux.fr/décrochage/1%20-%20Déf%20et%20typo%20du%20décrocheur%20.pdf>, consulté le 21/03/2013
- Ministère de l'éducation nationale, Année scolaire 2012-2013: dossier de rentrée, disponible sur <http://www.education.gouv.fr/cid61272/annee-scolaire-2012-2013-dossier-de-rentree.html#25>, consulté le 10/04/2013
- Ministère de l'Education Nationale, Concertation sur la refondation de l'école de la

République, Lutter contre le décrochage scolaire : éléments de comparaison internationale, disponible sur http://www.education.gouv.fr/archives/2012/refondonslecole/wp-content/uploads/2012/09/consulter_la_comparaison_internationale_sur_le_decrochage_scolaire1.pdf, consulté le 14/04/2013

– Conseil Economique Social Environnemental des Pays de la Loire, Les sorties sans qualification du système éducatif, Quelles solutions pour les jeunes décrocheurs ?, Session du 15 avril 2011, disponible sur http://ceser.paysdelaloire.fr/images/stories/etudes-publications/education-formation/2011-04-15_avis_Jeunes_decrocheurs.pdf, consulté le 18/04/2013

– Rapport de recherche pour la dpd / men, décrochage scolaire : genèse et logique des parcours, novembre 2002, disponible sur http://www.etab.ac-caen.fr/preventiondudecrochage/documents/Bautier_Terrail.pdf, consulté le 24/04/2013

– Académie de Rouen, disponible sur <http://www.ac-rouen.fr/espaces-pedagogiques/accompagnement-des-eleves/les-definitions-du-decrochage--6907.kjsp?RH=SOUTIEN>, consulté le 02/05/2013

– Centre de ressources documentaires & Animation régionale des Missions locales et PAIO, Décrochage des jeunes et insertion professionnelle, 2009, p. 4, disponible sur http://www.cariforefdl.org/telechargement/ficTelecharge_1/Documentation/DECROCHAGE_DESJEUNES.pdf, consulté le 07/05/2013

– Direction de l'adaptation scolaire et des services complémentaires, Les difficultés d'apprentissage à l'école, Cadre de référence pour guider l'intervention, Décroche tes rêves, 2003, disponible sur <http://www.mels.gouv.qc.ca/dgfd/das/soutienetacc/pdf/19-7051.pdf>, consulté le 16/05/2013

– Dossier réalisé par P. Kuleczka CPMS libre de Saint-Gilles, disponible sur http://www.stus.be/_docs%20pdf/circulaires2008/LA_MOTIVATION.pdf, consulté le 25/06/2013

– ONISEP, Lycéens décrocheurs : comment les aider ?, disponible sur <http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Au-lycee-au-CFA/Dispositifs-specifiques/Lyceens-decrocheurs-comment-les-aider>, consulté le 22/07/2013

- Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement et de la recherche, les étudiants préparants le DAEU, note d'information 06-02, disponible sur <http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/82/1/1821.pdf>, consulté le 04/08/2013
- AFEV, Bilan : 5ème journée de refus de l'échec scolaire : le décrochage, disponible sur http://www.afev.fr/communication/JRES/2012/Afev_JRES2012_Bilan_VF.pdf, 2012, consulté le 06/08/2013

BLOGS :

- Les blogs des cahiers pédagogiques, Décrocheurs : accrochez-vous, 2012, disponible sur <http://www.cahiers-pedagogiques.com/blog/lesdechiffreurs/?p=35>, consulté le 20/02/2013

ANNEXES

Grille d'entretien semi-directif d'Anna «pourquoi et comment as-tu décroché au lycée ?» .p.	59
Retranscription de l'entretien d'Anna : «pourquoi et comment as-tu décroché au lycée » (non visible).....	p...
Analyse sémantique de l'entretien d'Anna avec le logiciel TROPES (non visible)	p...
Grille d'entretien semi-directif Mme X «Le décrochage scolaire, vu par un professionnel du domaine»	p. 60
Retranscription de l'entretien de Mme X	(non visible)
Analyse sémantique de l'entretien de Mme X avec le logiciel TROPES (non visible) ...	p...

Grille d'entretien **pour entretien semi-directif Anna**

Début d'entretien : (explications)

- Sujet d'étude
- Retranscription des informations recueillies (anonymat, confidentialité, enregistrement audio)
- Diffusion des informations recueillies (compte rendu d'entretien disponible pour la personne interrogée si elle le souhaite).

«Comment et pourquoi as-tu décroché du lycée ?»

Thème 1 : Identité

- Age ?
- Lieu de domiciliation ?
- Etablissement scolaire fréquenté ?

Thème 2 : Scolarité / vision de l'école, de sa classe et de sa scolarité : («Peux tu m'expliquer ta scolarité ?»)

- Comportements, attitudes au lycée
- Contacts avec tes professeurs
- Contacts avec tes camarades de classe
- Tes résultats scolaires
- Ta scolarité antérieure (au collège)
- Vision de l'école (l'école sert à quoi pour toi ?)

Thème 3 : Activités extra-scolaires : («Quand tu n'étais pas à l'école tu faisais quoi? »)

- Sport
- Travail
- Sorties (alcool/ drogue ?)
- Amis (scolarisé/ déscolarisé ?)

Thème 4 : Famille («Ta famille a joué quel rôle dans ta scolarité ? Dans l'arrêt de tes études? »)

- Etudes de ta famille (parents, frères, soeurs)
- Education reçue
- Travail de ta famille (parents, frères, soeurs)
- Vision de l'école de ta famille
- Vision de ta scolarité par ta famille

Thème 5 : Avenir : («Comment envisages-tu ton avenir ? Si tu pouvais revenir en arrière ? »)

- Regrets éventuels
- Projets
- Aide(s) reçue(s): (Mission Locale ? Pôle emploi ?...)

Grille d'entretien **semi-directif Mme X**

Début d'entretien : (explications)

- Sujet d'étude
- Retranscription des informations recueillies (anonymat, confidentialité, enregistrement audio)
- Diffusion des informations recueillies (compte rendu d'entretien disponible pour la personne interrogée si elle le souhaite).

« Le décrochage scolaire, vu par un professionnel du domaine »

Thème 1 : Identité

- Age
- Parcours professionnel

Thème 2 : Votre travail (« En quoi consiste votre travail ? »)

- Choix de ce travail (pourquoi?)
- Cadre(s) d'intervention (comment?)
- Mission(s)
- Objectif(s)
- Solution(s) proposée(s), action(s) menée(s)
- Partenariat(s) (avec qui?)
- Moyens à disposition (avec quoi?)

Thème 3 : Le décrochage scolaire (« A partir de votre expérience, pourriez-vous me donner les principaux facteurs qui influencent le décrochage scolaire des lycéens ? »)

- Etat des lieux (quantitatif)
- Raison(s) du décrochage

Thème 4 : Traitement du décrochage / avenir (« Que deviennent les « décrocheurs » que vous avez suivis ? »)

- Efficacité des solutions proposées